BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3994 du Vendredi 21 Août 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SOIXANTE ANS D'INDEPENDANCE

Un bilan économique peu glorieux

(P.3)

MALI

Les militaires reprennent le pouvoir

Le colonel Assimi Goita, nouvel homme fort à Bamako ((P.7)

POINTE-NOIRE

Bientôt le pallium pour Mgr Miguel Angel Olaverri

(P.8)

DISPARITION

Le comédien Victor Louya Mpéné Malela a tiré sa révérence (P.13)

BACCALAUREAT 2020

Une légère amélioration des résultats

(P.11)

Editorial

Et maintenant le Mali!

REPUBLIQUE DU CONGO | PDAC | BANQUE MONDIALE

MINISETERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

Avis d'Appel d'Offres National
DAON n° 022T/PDAC-2020

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des travaux de réhabilitation de la piste Ditadi-Mikassou-Loudima gare, dans le District de Loudima, Département de la Bouenza.
2. Le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue d'exécuter les travaux d'entretien de la piste Ditadi-Mikassou-Loudima gare.

Ces travaux comprennent:
- Installation /Repli de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Traitement des bourbiers ;
- Remblais ;
- Reprofilage /drainage latéral ;
- Construction des dalots ;
- Construction des dalots sur les rivières Mikassou et Louangou ;
- Entretien des dalots ;
- Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.

Le délai des travaux est de huit (08) mois.
3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque mondiale «Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA», de janvier 2011, révisées en juillet 2014, disponibles sur www.worldbank.org/procure et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.5

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les spécifications de qualification sont :
a) registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'entreprise ;
b) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de 250 000 000 FCFA pour des marchés des Travaux publics effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des bons de commande, des contrats ou des lettres de notification ;
c) avoir exécuté, au cours des cinq années précédentes, au moins deux marchés des travaux routiers justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.
d) Le matériel essentiel que le soumissionnaire devra affecter aux travaux est :
- 1chargeur ;
- 1niveleuse :
- 1compacteur :
- 1 bétonnière et les différents accessoires.

Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises du matériel (chargeur, niveleuse, compacteur) affecté au chantier ou tout autre titre de location dûment signé et assorti des copies des cartes grises du matériel loué.
e) le certificat de visite des lieux est dument signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se fera à 10h00 au village Mikassou, le 26 août 2020, sans séance de rattrapage.

f) les qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement clé proposé pour exécuter le Contrat :
- un Ingénieur en Génie civil, Travaux publics ou équivalent, ayant au moins dix (10) ans d'expérience globale dans le domaine des travaux publics et cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le diplôme et le CV) ;
- l'entreprise désignera un point focal environnemental et social ;
- un Chef d'équipe pour le Terrassement, technicien en génie-civil ou Travaux Publics, ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV) ;
- un Chef d'équipe pour les Ouvrages d'art ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'exécution des travaux routiers (joindre le CV)
- un Topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la Topographie (joindre le CV)
g) l'attestation de capacité financière de l'année en cours délivrée par une Banque locale attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Ditadi-Mikassou-Loudima gare dans le département de la Bouenza.
h) le certificat de non faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité ;
i) le devis des mesures d'atténuation des impacts négatifs chiffré et dûment signé ;
6. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le dernier délai de vente de dossier est fixé au mardi 25 août 2020.
7. Les Soumissions devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 17 septembre 2020 à 13 heures.
8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission représentant 2% du montant de l'offre.

9. Les soumissionnaires ne peuvent présenter que leurs offres que dans deux (2) départements contigus.
10. L'adresse (les adresses) mentionnée(s) ci-dessus est (sont): PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 E-mail : pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 17 août 2020

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

ORYX PETROLEUM CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 88, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, B.P. 663,
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N°CG/PNR/11 B 2592

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique, dans le cadre de l'Assemblée générale à caractère mixte de la société Oryx Petroleum Congo SA, en date, à Genève (Suisse), du 24 juin 2020, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 1er juillet 2020, sous le répertoire n° 219/MN/020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 3 juillet 2020, sous le n°3334, folio 123/4, l'Actionnaire unique de la société a notamment décidé:

- à titre ordinaire:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Zacharie Joseph MAGNAN de ses fonctions d'Administrateur Général, avec effet au 3 avril 2020;
- de nommer Monsieur Vance Barton QUERIO en qualité de nouvel Administrateur Général, en remplacement de Monsieur Zacharie Joseph MAGNAN, démissionnaire, pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025 et de constater la fin du mandat d'Administrateur Général Adjoint de Monsieur Vance Barton QUERIO;

• à titre extraordinaire:
-de changer la dénomination sociale de la société qui devient «OP CONGO» ;
- de modifier, en conséquence, l'article 3 des statuts de la société relatif à la dénomination sociale, dont la rédaction est désormais la suivante:

«Article 3: Dénomination sociale

La société prend la dénomination sociale de: OP CONGO.

Dans tous les actes, annonces, factures, correspondances et autres documents quelconques émanant de la société et destinés à des tiers, la dénomination sociale devra toujours être précédée ou suivie des mots écrits lisiblement et en toutes lettres «société anonyme» ou du sigle «S.A.», de l'énonciation de son mode d'administration, du capital social, de l'adresse de son siège social, de la mention de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.»
- d'adopter les statuts de la société mis à jour.

Le dépôt du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire unique, dans le cadre de l'Assemblée générale à caractère mixte susvisé, et des statuts de la société mis à jour, reçus au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 1er juillet 2020, sous le répertoire n°221/MN/020, enregistrés à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 3 juillet 2020, sous le n°3336, folio 123/6 et le n°3340, folio 123/10, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros 20DA339 et 20DA340. L'inscription modificative de la société au Registre du commerce et du crédit mobilier a été constatée sous le numéro M2/20-497.

Pour avis,

L'Administrateur Général.

IN MEMORIAM

18 août 2008 – 18 août 2020

Les enfants BOUKAKA: Trésor, Emmanuelle, Pierrot.
Il y a douze ans, jour pour jour, Charlemagne Martin BOUKAKA ''Bay Borel'' quittait le monde des vivants.
Son souvenir, toujours vivace, reste un réconfort et un modèle.
Puissent tous ceux qui l'ont connu et aimé et qui gardent de lui un bon souvenir avoir une pensée pieuse en ce jour mémorable.
Nous tenons aussi à remercier, du fond du cœur, tous ceux qui continuent à nous soutenir moralement, matériellement, financièrement et spirituellement, de près ou de loin.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

SOIXANTE ANS D'INDEPENDANCE

Un bilan économique peu glorieux

60 ans après son indépendance, le Congo n'est jamais sorti du modèle de développement reposant sur une économie extravertie, c'est-à-dire conçue essentiellement en fonction des besoins de l'extérieur. L'agriculture, par exemple, branche fondamentale de l'économie nationale qui emploie plus de 50% de la population, reste pauvre, déséquilibrée et archaïque. Elle n'arrive pas à décoller et surtout à s'épanouir par manque des politiques susceptibles d'impulser ce secteur.

La baisse du prix du pétrole est l'une des causes de la crise que connaît le Congo

Selon les chiffres présentés chaque fois, le Congo recourt aux importations qui s'élèvent à plus de 100 milliards de Francs CFA chaque année pour satisfaire ses besoins alimentaires. Alors qu'on a toujours décidé de faire de l'agriculture *«la priorité des priorités»*.

Le Congo demeure encore un pays agricole, dont la production nationale par exemple, ne couvre qu'1/3 des protéines animales actuellement consommées. Il est un pays à vocation agricole et de transit. Malheureusement, ses atouts ne sont pas toujours exploités pour le développement du pays.

L'agriculture traditionnelle reste prépondérante, mais elle ne suffit pas à nourrir la population congolaise qui, pour son alimentation, reste dépendante de l'extérieur. Jusqu'à l'indépendance, le pays a connu une économie de traite essentiellement fondée sur l'exportation des produits agricoles et miniers contre l'importation de la presque totalité des produits manufacturés.

Introduite au Congo par les colonisateurs après la Seconde guerre mondiale, entre 1947 et 1958, avec le Fonds d'investissement pour le développement économique et social d'Outre-Mer, l'économie moderne a failli toucher progressivement tous les secteurs de la vie économique. La France avait commencé à s'intéresser à un certain développement agricole et industriel de ses colonies. Le Congo était relativement favorisé dans le cadre de l'ex-AEF, grâce à son rôle de transit. Brazzaville était la capitale fédérale de l'Afrique équatoriale française. Le Congo avait vu se développer, alors ce que l'on pouvait appeler des industries de substitution d'importation et de traitement des produits agricoles, ainsi que des services publics de distribution d'eau et d'électricité. La tendance au développement des industries privées s'était poursuivie après l'indépendance. Mais, après la révolution d'août 1963, et surtout à partir de 1966, le pays s'était fixé comme objectif la socialisation de ses moyens de production. Des organismes étatiques furent progressivement mis en place à travers le pays, touchant des domaines multiples de l'économie nationale, soit par les créations nouvelles, soit par les nationalisations.

Dans l'agriculture, les plantations coloniales comme les palmeraies, la canne à sucre, ainsi que les ranchs de la vallée du Niari avaient donné naissance à des entreprises d'Etat. Les stations agronomiques congolaises étaient transformées en fermes d'Etat, outre de nombreuses créations comme l'office du ranch de la Dihessé, à Makabana, la ferme d'Etat de Kombé, à Brazzaville, et plusieurs fermes d'élevage de poulets et de porcs ou de production de manioc à Mantsoumba, dans la Bouenza, à Makoua, dans la Cuvette et à Mbé dans le Pool. Des expériences coopératives étaient soutenues par le BIT, dans le Pool, dans la Cuvette et dans les Plateaux. Des directives pour l'organisation des coopératives paysannes étaient lancées en 1975, dans le but d'organiser l'agriculture traditionnelle, d'augmenter la production vivrière et de généraliser le système collectiviste.

Dans l'industrie, outre la nationalisation de la SIAN et des capitaux privés de la SOSUNIARI, il faut signaler aussi la nationalisation de la société israélienne AFRIBOIS, devenue la SONATRAB, de l'énergie électrique (SNE) et de la distribution d'eau (SNDE) et la création des usines de Kinsoundi (SOTEXCO), de fabrication du ciment CIDOLOU (Cimenterie domaniale de Loutété) ou de bouteilles en plastique (PLASCO).

Le secteur des banques UCB (Union congolaise des banques) et BCC (Banque commerciale congolaise) et des Assurances, avec l'ARC (Assurances et réassurance du Congo), ainsi que les transports d'importance internationale comme l'ATC (Agence Trans congolaise des communications), étaient entre les mains de l'Etat. Celui-ci intervenait également dans le contrôle du commerce intérieur et extérieur avec l'Office national du commerce (OFNACOM), l'Office national de commercialisation des produits agricoles (ONCPA), l'Office congolais des bois (OCB), l'Office national d'importation des viandes en gros (ONIVEG) et la société Hydro-Congo pour la distribution des produits pétroliers.

Bien qu'encore largement dominée par les capitaux extérieurs, particulièrement dans le commerce et le secteur minier, l'économie congolaise était de plus en plus contrôlée par l'Etat qui prenait des participations dans les sociétés capitalistes (l'exploitation pétrolière, les mines de Mpassa, le magasin Score, l'usine d'impression sur textiles IMPRECO). L'Etat s'appuyait également sur l'aide des pays socialistes pour créer des nouvelles entreprises industrielles. Par exemple, l'URSS, avec les mines de Mfouati, la Chine avec les chantiers navals et le barrage de Moukoukoulou, à Mouyondzi, dans la Bouenza. Ainsi, le secteur d'Etat occupait tantôt une position de monopole (transports d'importance internationale, énergie électrique, commercialisation des produits agricoles comme le café et le cacao, assurances, distribution des hydrocarbures), tantôt il se trouvait encore en concurrence avec le secteur privé étranger ou national (exploitation forestière, commerce de distribution surtout, agriculture et élevage modernes), ou encore il s'associait aux capitaux étrangers comme les banques, les mines, l'extraction du pétrole. Mais des difficultés à gérer ces entreprises étaient déjà visibles à plusieurs reprises, notamment lors du 2e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT), en décembre 1974, et de l'adoption du programme triennal 1975-1977.

Elles étaient aussi dénoncées lors de la campagne dite de «radicalisation» et de la déclaration du 12 décembre 1975. L'économie étatique était appelée pourtant à se développer comme forme dominante de l'économie congolaise. L'objectif du PCT était, d'une part, de consolider et d'assainir les sociétés d'Etat existantes en luttant contre divers fléaux (pléthore des effectifs, incompétence et inconscience professionnelle de certains cadres et travailleurs, défauts dans la gestion et détournements des deniers publics) qui avaient fait échouer le processus de socialisation de l'économie, et, d'autre part, d'étendre progressivement le secteur socialiste en abordant peu à peu les entreprises privées étrangères et en créant de nouvelles unités de production. Jusqu'à une date récente, l'exploitation forestière était la première ressource du Congo. Ce n'est qu'avec la mise en service du gisement de pétrole *«Eméraude»* que le bois a été déclassé au 2e rang de l'économie nationale. Ainsi, au fil des années, le pétrole est devenu le principal secteur d'activité économique.

Malheureusement, l'histoire a démontré que le développement de la production pétrolière a provoqué des effets déséquilibrés. Le plan quinquennal de 1982-1986 qui s'était appuyé sur le pétrole a fini par décevoir les espoirs des Congolais et ne plus atteindre ses objectifs. Ainsi, depuis des décennies, l'économie congolaise est marquée par une panne de croissance. Les investissements sont en berne. Elle est fragile depuis la chute du prix du baril de pétrole en 2014. Le niveau d'endettement est fort élevé. L'économie n'est pas diversifiée et la croissance est négative. C'est un constat d'échec!

Pour relancer son économie, le Congo a conclu un accord le 11 juillet 2019 avec le Fonds monétaire international (FMI) pour ouvrir la voie à un programme d'aide financière sur une période de trois ans. Depuis la dernière mission technique du Fonds, du 20 au 26 février 2020 à Brazzaville, le programme de redressement économique du Congo est exécuté à pas de caméléon, après le versement d'une première tranche de 44,9 millions de dollars américains. L'assainissement du climat des affaires au Congo semble se limiter au chapelet de bonnes intentions. C'est sur le terrain des actions que les Congolais attendent le Gouvernement.

Si dans sa vision, améliorer le climat des affaires revient à étendre des actions d'éclat, l'échec est sans doute au bout du parcours. Le pari de l'amélioration du climat des affaires ne peut être relevé que s'il se crée sur le plan national une véritable synergie entre institutions pour parvenir à cette fin. Selon le rapport ''Doing Business'' de la Banque mondiale, plusieurs obstacles caractérisent l'environnement congolais des affaires.

C'est dans le domaine des routes que l'on a enregistré quelques avancées, avec 3.500 Km pour l'unification du territoire contre moins de 15 Km de routes bitumées de la colonisation à l'indépendance. Une avancée essentiellement quantitative. S'ajoute à cela l'électrification du pays, en dépit du fait de l'instabilité du courant.

Le souhait est de voir le Congo prendre la même direction que les pays émergents de l'Est asiatique, comme la Corée du sud, Singapour, la Malaisie, avec une preuve de détermination pour son futur.

Philippe BANZ

Editorial

Et maintenant le Mali !

Plus ça change, et moins ça change! Nous avons beau chanter et jurer, notre naturel revient toujours au galop. Servi par les mêmes ingrédients et les mêmes indicateurs; encouragé par tous les prétextes, des plus valables aux plus farfelus, qui se terminent par la promesse en des lendemains qui chantent. C'est un primat devenu celui de l'Afrique: le *«plus jamais ça !»* n'a aucun sens chez nous.

Le Mali vient de nous rappeler au souvenir de réalités pas si anciennes que cela finalement, même chez nous. Cela s'est passé mardi soir là-bas. Mais, finalement, comme tous nos pays sont logés à la même enseigne, nous avons suivi quasiment en direct le déroulé du film de déchéance d'un homme, en principe démocratiquement élu, et la montée en puissance d'un homme fort. Fort!.

Il est écrit que l'effacement de M. Ibrahim Boubakar Keita, IBK, fera place désormais à l'entrée en scène et l'affirmation de Assimi Goita. Un militaire comme il est prescrit au manuel du parfait coup d'Etat. Et qui sera boudé un temps par l'insaisissable communauté internationale, puis sera toléré, puis admis avec tapis rouge en bas de passerelles dans les principales capitales. Les admonestations et les sommations n'y feront rien: on commencera par l'appeler *«colonel»*, puis il finira «Monsieur». La musique est connue. Et même si les choses ne se passent pas vraiment ainsi suivant le scénario qui a fait ses preuves ailleurs, il est à parier que la finalité sera la même. Ceux qui arrivent commencent toujours par dénoncer un déficit de démocratie, un manque d'efficacité devant les graves problèmes de la Nation, puis ils plongent leurs mains dans le cambouis et s'étonnent qu'elles en ressortent poisseuses. Alors on fera exactement comme celui qu'on vient de déposer. Ou on fera pire.

Les peuples suivront, entre partisans et adversaires des différents camps, puis se résigneront à subir un sort qui était écrit d'avance, quels que soient la figure, le grade, le titre et les proclamations de celui qui entrera au palais après les pillages de rigueur. Les peuples suivront les intentions honorables des temps de grâce, où tout sera fait pour présenter M. Ibrahim Boubakar Keita comme un voleur, un menteur, un incapable.

Ils attendront peut-être en vain la concrétisation des promesses de normalisation dans un pays pris dans l'étau du djihadisme et les velléités de partition, alors que l'économie est mise à mal, notamment par un virus qui rode. C'est la quatrième fois que le Mali connaît cette situation. Ceux qui n'étaient pas nés du temps de Modibo Kéita (1968), ont applaudi l'arrivée de Moussa Traoré. Et ceux qui sont nés ensuite, ont trouvé dans Amidou Toumani Touré le vrai libérateur. A moins que celui-ci ne fût Amadou Sanogo... Mais comme Assimi Goita a trouvé des gens à convaincre, c'est donc que la liste est toujours ouverte: jusqu'à quand?

Albert S. MIANZOUKOUTA

ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2021

Aurélien Brillant Miamissa, candidat!

Président du parti Jeunesse unie pour la république (JUR), situé à l'opposition, Aurélien Brillant Miamissa a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2021. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a organisée la semaine dernière au siège de son parti, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Le candidat milite pour la mise en place d'une commission véritablement indépendante et promet de mener des réformes qui, selon lui, viseront tous les domaines.

Aurélien Brillant Miamissa a dressé un tableau sombre de la situation économique, sociale et politique du pays qui ne donne pas espoir en de lendemains meilleurs. *«Le Congo est en cessation avec le Fonds monétaire international. La pandémie du coronavirus est venue aggraver une situation déjà précaire. La seule issue de sortie de cette crise multidimensionnelle, à mon humble avis, est la tenue du dialogue inclusif»*, a-t-il dit. Il estime que la pandémie est comme l'astuce pour cacher la crise. Le chômage des jeunes bat le plein. Il y a des injustices sociales. *«Nous ne pouvons pas rester indifférents à cela. C'est pourquoi, pour redonner espoir à ce peuple, le parti Jeunesse unie pour la république se porte candidat à l'élection présidentielle de 2021, avec des bases solides. Nous allons nous battre pour qu'on mette en place une commission véritablement indépendante»* a-t-il affirmé.

Pour lui, la classe politique actuelle a montré ses limites: *«Il faut que nous prenions la relève. La JUR est prête à relever les défis»*.

Répondant à quelques préoccupations de la presse: sa candidature est-elle une décision personnelle ou celle du parti? Son jeune parti est-il en mesure de collecter la somme de 25 millions pour payer les droits de candidature?

Pour la première question, il a indiqué qu'au niveau de son parti, les décisions sont prises collégialement: *«La JUR n'est pas la propriété d'un individu, la JUR est un instrument de combat appartenant à l'ensemble des membres du parti. C'est une décision bien mûrie.»*

Aurélien Brillant Miamissa

Quant à la seconde, il a fait savoir que tous les contours de la question ont été examinés, et souligné, par ailleurs, qu'on ne peut pas prendre la responsabilité d'être candidat, si on ne peut pas réunir les 25 millions de francs CFA de droit. *«Nous ferons une campagne digne. D'ailleurs, le thème de notre campagne c'est: ''Un pays pour un citoyen, pour le sens du bien vrai et le goût du bien''».*

Le président de la JUR a rappelé que son parti n'appartient à aucune plateforme politique, car les accords sont souvent contre nature. Les accords doivent, en principe, se faire sur la base idéologique. «Il faut qu'on aille vers des réformes, pour éviter des contradictions qui ne servent à rien pour le pays. Nous allons faire des réformes qui viseront tous les domaines. Il faut commencer à privilégier le patriotisme. Nous avons pris toutes décisions nécessaires pour que nous ne rations pas cette occasion où se joue le destin du Congo.» a-t-il indiqué. Et de lancer une mise en garde: *«Si demain, notre combat sera obstrué, nous résisterons avec des moyens légaux garantis par la Constitution.»*

A noter que le candidat annoncé est un journaliste de formation. Mais il n'est pas un novice en politique. Déjà, en 2003, il a dirigé une association politique: La jeunesse d'André Milongo.

Il se proclame comme le produit d'André Milongo, ancien président de l'Assemblée nationale. *«J'ai arrêté mes activités de journaliste en 2012. Mon combat consiste à instaurer la démocratie. Je n'ai pas choisi de faire la politique, c'est la politique qui m'a choisi»*, a-t-il argué.

Pascal AZAD DOKO

MOUVEMENT GENERAL POUR LA CONSTRUCTION DU CONGO (MGCC)

Relance des activités

A la faveur de la double célébration de la fin des 45 jours de deuil observé en mémoire de Jean-Michel Bokamba Yangouma, président-fondateur du Mouvement général pour la construction du Congo (MGCC), coordonnateur des partis du centre, couplée à la construction de la pierre tombale où il reposera dorénavant, une modeste cérémonie de recueillement a eu lieu samedi 8 août 2020 au cimetière du centre-

Les membres du MGCC devant la tombe de Jean-Michel Bokamba Yangouma

ville de Brazzaville. C'était en présence des membres de la famille biologique du défunt, sa belle famille, la veuve et les enfants. Ainsi que quelques amis des syndicats, des frères d'Eglise, amis et connaissances, et singulièrement les militants et dirigeants du bureau exécutif national du MGCC, parti fondé par Jean-Michel Bokamba Yangouma qui se situe au centre.

La fin de cette période de deuil annonce la relance effective des activités de ce parti jusqu'à son prochain congrès extraordinaire devant procéder à l'élection démocratique du fidèle continuateur de l'œuvre politique immense du président Jean-Michel Bokamba Yangouma. Cette échéance qui pointe à l'horizon est très attendue, disent les militants.

A cette cérémonie, le président national par intérim, Gilbert Taty, compagnon de lutte du président Jean-Michel Bokamba Yangouma était entouré des vice-présidents et de plusieurs autres secrétaires du bureau exécutif national du parti, sans oublier Alphonse Ditedi, directeur de cabinet du ministre Luc Daniel Adamo Mateta.

Pascal AZAD DOKO

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)

Vers la réforme du système d'Etat civil congolais

Le HCR a organisé les 11 et 12 août dernier un atelier sur le système d'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie dans le département de Brazzaville. Y ont pris part les administrateurs-maires des neuf arrondissements de la ville capitale, des responsables des circonscriptions d'action sociales (CAS), des agents du ministère de la Justice, etc.

Ouvert par le préfet directeur de l'administration du territoire Jacques Essissongo, en présence du représentant du HCR au Congo, Cyr Modeste Kouamé, et du maire de la ville, Dieudonné Bantsimba, l'atelier a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le système d'enregistrement des naissances pour prévenir l'apatridie. Les participants qui gèrent au quotidien les questions d'enregistrement des naissances ont suivi plusieurs communications, parmi lesquels *«Le système d'état civil au Congo»,* développée par Jacques Essissongo, *«L'apatridie et enjeux»* par l'administrateur national de protection au HCR G. Quentin Banga et *«le système intégré des faits d'état civil»,* exposée par la coordonnatrice du projet SIFEC P. Nadège Nganga. A l'issue des exposés, trois groupes de travail ont été mis en place. Ces groupes ont analysé les problèmes identifiés dans le système d'enregistrement des naissances; le système intégré des faits d'état civil ainsi que les risques d'apatridie à Brazzaville.

De g à d, Dieudonné Bantsimba et Jacques Essissongo

Une vue des participants

Dans les problèmes identifiés, on note entre autres, la méconnaissance des procédures légales de déclaration de naissance et l'inadéquation des délais prescrits pour la déclaration de naissance avec l'environnement géographique (cas des localités enclavées et éloignées des centres d'Etat civil). Les participants ont proposé de vulgariser et sensibiliser la population sur les textes et créer des centres d'Etat civil secondaires dans les zones éloignées des centres d'Etat civil, car le Congo compte à ce jour 155.405 mineurs et majeurs sans acte de naissance. Ils sont donc exposés à l'apatridie. C'est tout le sens de la campagne initiée par le HCR qui a abouti à cet atelier.

Pour le représentant de l'agence onusienne, cet atelier vient à point nommé étant donné que Brazzaville est l'une des villes congolaises la plus affectée par ce phénomène avec près de 20.000 personnes sans acte de naissance. L'article 17 de la loi du 4 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo stipule que : *«L'enfant a droit à un nom et à un prénom dès sa naissance conformément aux dispositions du code de la famille».*

Sur les faits d'Etat civil, ils y existent dix. Le Congo, qui en utilise trois à ce jour : la naissance, le mariage et le décès, entend intégrer le divorce.

Concernant le projet Système intégré des faits d'Etat civil (SIFEC), les membres du groupe ont identifié quelques difficultés en l'occurrence l'insuffisance des cadres qualifiés et l'absence des locaux adéquats.

Pour obvier, ils ont recommandé à l'équipe du projet d'organiser des échanges d'expériences avec les pays qui ont déjà réussi ce type de projet. Aussi ont-ils proposé de former le personnel, d'octroyer des codes à chaque centre d'Etat civil, de santé et de justice. A signaler que ce projet est exécuté par le ministère de l'Intérieur en partenariat avec l'Agence congolaise des systèmes d'information.

Jacques Essissongo, clôturant l'atelier, a indiqué que toutes les contributions permettront d'améliorer le système d'Etat civil. *«L'objectif du Gouvernement c'est d'avoir une personne avec un seul numéro d'identification»,* a-t-il dit. Il a par ailleurs précisé les missions des administrateur-maires et les invités à faire preuve de collaboration pour le bien de la cité.

Germaine NGALA

JUSTIN MAVOUNGOU, COORDONNATEUR DU CRDSNPSEA

«Il n'y a pas de développement sans un environnement de paix»

Il vient d'être porté sur les fonts baptismaux, à Brazzaville, un Cercle de réflexion Denis Sassou-Nguesso pour la paix, la stabilité et l'environnement en Afrique (CRDSNPSEA). Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Justin Mavoungou, son coordonnateur, explique les raisons de sa création et dévoile ses objectifs ainsi que son plan d'action.

Justin Mavoungou

D'où vous est venue l'idée de créer ce cercle de réflexion?

**Nous sommes partis d'une responsabilité tridimensionnelle de survie humanitaire. Nous avons eu un souci de développement économique, un souci de paix sociale durable et un dernier souci, c'est celui d'un environnement pur et sain.

Comment est structuré le CRDSNPSEA?

**Nous avons un coordonnateur national que je suis, un secrétaire général, un secrétaire à la communication, un secrétaire à la logistique, un secrétaire chargé des questions économiques, un secrétaire chargé des questions environnementales, un secrétaire chargé de la jeunesse, de l'instruction civique, et enfin, nous avons un secrétaire chargé de la mobilisation, des questions de lutte contre les antivaleurs. Donc, au total, c'est un bureau de neuf membres.

Quels en sont les objectifs?

**Ils sont au nombre de quatre: œuvrer pour le développement socio-économique et culturel, lutter contre la dégradation et la pollution de la nature, encourager toutes les actions de développement, de modernisation et d'assistance aux démunis, et, enfin, contribuer efficacement à la moralisation de la société, l'instruction civique et la lutte contre les antivaleurs.

Quel est votre plan d'action?

**Nous avons d'abord ciblé la sensibilisation, c'est-à-dire faire connaître la structure au plan national, auprès des institutions, au niveau des départements. Nous allons également mener des actions de vulgarisation en matière de développement économique, de lutte contre la dégradation et la pollution de la nature. Nous aurons aussi des actions en matière de moralisation de la société. Sur ce point, nous allons mobiliser toute la couche juvénile et toute la population à apprendre à bien vivre ensemble. C'est vrai que nous vivons déjà ensemble, mais à bien vivre ensemble, et aussi à privilégier et à consolider la paix. Vous savez, sans la paix, il n'y a pas développement, sans la paix, nous ne pouvons rien, il n'y a pas de vie. Et donc, nous allons également participer à toutes les instances pour apporter notre contribution. Vous savez, un cercle de réflexion, c'est un laboratoire d'idées… Nous devons être associés, pour participer aux débats nationaux sur les questions de paix, d'environnement. Nous sommes déjà en contact avec la ministre de l'Environnement, avec le Secrétariat permanent de la société civile, le Secrétariat permanent du dialogue social. Nous devons travailler avec ces institutions. Nous allons apporter, proposer des idées pour la bonne marche de la société congolaise.

La création de votre organisation n'a-t-elle pas un lien avec l'élection présidentielle qui pointe à l'horizon?

**Nous sommes apolitiques. Nous sommes une structure à caractère socio-économique et environnemental. Vous savez, lorsque vous ne faites pas la politique, la politique peut vous faire. C'est vrai qu'on ne peut pas se passer de la politique, mais faire la politique, comme l'indique notre récépissé, on ne la fera pas. Toutefois, la politique sociale ne peut être éloignée de la politique dite politique. Aujourd'hui, nous pouvons, par exemple, en tant que société civil, demander à la population de ne pas répondre à un mouvement lancé par l'opposition. On peut se dire: écoutez, on ne peut pas répondre aux agitations, parce que la paix est indispensable. Donc, nous ne faisons pas la politique pour soutenir un candidat politique. Mais nous pouvons faire la politique sociale, c'est-à-dire soutenir les idées d'un homme d'Etat. Voyez-vous, le Président de la République est un homme politique, un homme d'Etat. Il n'est pas président du PCT, mais nous, on peut le soutenir à ce titre-là, parce qu'il est le premier garant de la paix. Donc, il n'y a rien de caché là-dedans…

Auriez-vous quelque chose d'autre à ajouter?

**Il est vrai que toute association vit des cotisations de ses membres. Mais rien n'empêche que nous soyons soutenus. Voyez-vous, nous sommes là en train d'œuvrer pour l'environnement. Il y a un homme de science qui disait: *"La pollution de l'environnement est l'un des problèmes les plus importants dans le monde."* Donc, cela est très important, car sans un environnement sur et sain, les humains ne pourront pas constituer leur lieu naturel. Donc, si nous pouvons être assistés, ce serait aussi bien, parce que, nous sommes là pour l'intérêt général et l'intérêt public.

Je m'en voudrais de ne pas expliquer pourquoi le choix de La Semaine Africaine. Vous savez que notre cercle de réflexion porte le nom du Chef de l'Etat. Nous avons écrit par-ci par-là, mais il faut que lui-même, qui est un grand lecteur, soit au courant de la création de cette structure par un fonctionnaire, un inspecteur des finances que je suis. Je le dis pour que les gens comprennent que tous ceux qui créent les associations ne le font pas toujours pour l'argent. Nous ne pouvons pas regarder le chef de l'Etat se battre seul pour la sauvegarde de l'environnement.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

LES JEUNES DE NGO APPELLENT À DISSIPER LES DOUTES SUR LEUR DÉPUTÉ

La sérénité et la quiétude doivent revenir sur la localité

Le district de Ngo continue à faire parler de lui de manière déplorable, en rapport avec les agressions physiques qui ont eu lieu il y a quelques mois dans un hôtel à Brazzaville entre deux membres de la plateforme des partis du centre. C'était lors d'une rencontre qui prônait le dialogue. Et suite à des révélations sur les documents d'origine douteuses qui auraient servi d'escalier au député de Ngo Jirel Okombi Tsalissan pour se hisser dans l'élite politique représentative des jeunesses congolaises et de Ngo. Le collectif des jeunes cadres ressortissants de Ngo a rendu publique une déclaration le 15 août 2020 à Brazzaville, dans laquelle, il s'indigne de ces situations.

Michelange Gaekou Lieliga

Lue par Michelange Gaekou Lieliga, président de ce collectif, la déclaration relève que le comportement actuel n'est pas celui auxquels la jeunesse de Ngo et du Congo se sont habitués.

Le district de Ngo n'a jamais été en marge du développement du Congo, est-il rappelé, il a bénéficié de plusieurs réalisations liées à la marche vers le développement. Un appel dès lors est lancé aux jeunes, «*pour ne plus se laisser berner par des citoyens qui veulent ternir l'image d'un quelconque département du pays. Nous faisons appel à la conscience collective juvénile, celle de ne plus laisser quiconque salir l'image d'un quelconque département dans une dynamique de calcul égoïste. Ngo est une terre de paix, d'accueil et de chefs. Nous conjuguons nos efforts pour redorer le blason de notre district, inciter les uns et les autres à la recherche de la cohésion, du développement social et économique, et refusons tout discours de division, de victimisation qui entretiendrait une théorie de complot d'une République contre une contrée. Nous nous sommes habitués à lire et écouter des voix s'élever parfois dans des exercices solitaires au nom du Président de la République, sans avoir reçu mandat»,* dit la déclaration.

Le collectif précise par ailleurs que, *«ces faits reportés, s'ils venaient à être avérés, auraient fini par faire de notre district, une localité vilipendée, humiliée et utilisée tel un fonds de commerce, par des calculs et profits à priori solitaires d'un individu en porte-à-faux avec l'Etat».*

Au nom du collectif, Michelange Gaekou Lieliga a fait savoir que les jeunes de Ngo interpellent *«les autorités compétentes, et les individus à statuer sur cette affaire qui n'honore pas la République!»*.

EUDOXISE

Coup d'oeil en biais

Emmanuel Macron à Brazzaville?

Dans son message à la Nation le 14 août dernier, le Président de la République a salué la célébration dans quelques mois, par le peuple français, de l'année 2020 consacrée à l'oeuvre de Charles De Gaulle, tout en évoquant le grand rassemblement tenu en 1958 au Stade Eboué par l'ancien président français. Selon le magazine africain Jeune Afrique, Denis Sassou Nguesso, qui voit les choses en grand, aurait invité officiellement le Français Emmanuel Macron à venir célébrer l'anniversaire de l'Appel de Brazzaville du général De Gaulle le 26 octobre prochain dans la capitale congolaise, ensemble avec ses homologues d'Afrique centrale francophone de l'ancienne Afrique Equatoriale française (AEF), notamment Idriss Déby Itno (Tchad), Paul Biya (Cameroun), Ali Bongo Ondimba (Gabon) et Faustin Archange Touadéra (RCA).

Révolte après l'opération de déguerpissement des sinistrés du 4 mars 2012

Trente-neuf familles victimes des explosions de 2012 à Mpila, relogées au site dit des Mille logements de Kintélé, au nord de la ville ont dû quitter les lieux en début de semaine sur demande de la municipalité, alors qu'elles y étaient installées depuis cette catastrophe. Les expulsés sont accusés de louer leur logement pendant qu'ils continuent à vivre à Kanga-Mbanzi, l'un des quartiers durement touchés par l'explosiion des dépôts d'armes et de munitions du camp de Mpila. Comme pour renvoyer la balle aux autorités, les expulsés se sont révoltés en érigeant des barricades sur l'avenue Marien Ngouabi, en face de l'hôpital de Talangaï. Ils ont aussi brûlé des pneus avant d'être dispersés par la police à coups de gaz lacrymogènes.

Indemnisation des victimes contre libération des logements occupés

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) par la voix de Trésor Nzila, son directeur exécutif, demande au gouvernement de prendre toutes ses responsabilités: *«Que le Gouvernement indemnise toutes les victimes [des explosions de Mpila du 4 mars 2012 NDLR], de telle manière que ces victimes soient en mesure de se reloger dans des conditions dignes et elles pourront libérer les cases qu'elles occupent aujourd'hui»*, a-t-il suggéré.

Ces gens qui compromettent la santé des autres

Très souvent, on voit des gens ramasser dans des poubelles des bouteilles vides. Beaucoup d'entre eux les utilisent pour reconditionner des jus (bissap, tangawis) ou de l'eau qu'ils revendent, exposant ainsi leurs clients à des risques de maladies. *«On ne peut pas, parce que l'on veut se faire des sous, compromettre la santé des autres»*, a fulminé un homme en voyant une femme ramasser de telles vidanges dans une poubelle à Mfilou-Ngamaba. Mais sa voix a-t-elle porté au-delà de Mfilou?

Une nouvelle race de bandits dans la ville

Avec l'arrivée du coronavirus au Congo, on assiste à l'apparition d'une nouvelle race de bandits. Profitant de la psychose qui s'est emparée de tous, ils vont dans certaines concessions bien ciblées, au prétexte qu'ils ont été mandatés par les autorités pour recenser les personnes vulnérables. Ils promettent à leurs interlocuteurs qu'ils bénéficieront rapidement de l'allocation forfaitaire promise par le Gouvernement s'ils font d'aborde un geste financier fofaitaire. En réalité, il ne s'agit ni plus ni moins que de malfrats qui abusent de la naïveté des occupants.

Au rythme des règlements de compte à Brazzaville

Samedi 15 août dernier vers 14h, dans la rue Massoukou, non loin de l'avenue Marien Ngouabi, deux gangs des Bébés noirs se sont affrontés, semant la panique dans le quartier. Des habitants ont appelé le 117 pour demander une intervention de la police. Lorsqu'une unité de police arrive sur place, les deux gangs prennent la poudre d'escampette, abandonnant un des leurs, grièvement blessé lors de l'affrontement. Transporté aux urgences du CHU-B, personne n'aurait voulu le prendre en charge!

Violent incendie à Poto-Poto

Deux maisons de commerce et une d'habitation ont été dévastées mercredi 19 août 2020 par un violent incendie au croisement de l'avenue de la Paix avec la rue Kouyou, à Poto-Poto. Le feu a dévoré des articles ménagers. L'incendie, qui n'a pas fait de victimes, a été maîtrisé par le voisinage et les sapeurs-pompiers, mais les dégâts matériels sont très importants. Les propprriétaires des boutiques parlent d'environ 21 millions de francs CFA, le propriétaire de la maison d'habitation à 9 millions de francs CFA de dégâts.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

FINANCES

Traiter l'ensemble des opérations liées au budget de l'Etat par le SIGFIP

Le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) a été mis en exploitation lundi 17 août 2020 par Calixte Nganongo, ministre des Finances en présence de Henri Loundou, président du Comité des réformes, directeur de cabinet du ministre des Finances. Ce système va traiter l'ensemble des opérations liées au budget de l'Etat: la planification et l'élaboration budgétaire, la gestion des dépenses et des recettes publiques, la comptabilisation et le suivi des opérations budgétaires. A partir de la date la mise en exploitation, tous les mandats seront désormais payés dans le SIGFIP.

Calixte Nganongo

Présentant le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP), Guy Noël Londongo, directeur des systèmes d'information a souligné que ce Système communique avec les autres systèmes du ministère, notamment le système de gestion du référentiel d'immatriculation (NIU), le système de gestion de la fiscalité (SYSTAF/E-tax), le système de gestion des droits et taxes en douane (SYDONIA), le système de gestion de la solde (SIPAE), ainsi que les systèmes et moyens de paiement de la banque centrale (SYSTAC et SYGMA).

Le SIGFIP, a-t-il fait savoir, vise à mettre en œuvre une solution intégrée pour la planification et l'élaboration budgétaire; bâtir un système répondant aux exigences de la gestion de la chaine de dépense et de la recette; concevoir un cadre financier commun et robuste pour le ministre en charge des finances; sécuriser les recettes et rationaliser les dépenses de l'Etat; rationaliser et standardiser les processus d'exécution budgétaire, avec moins d'intervention; implémenter une plateforme de reporting pour produire les rapports afin de mesurer et de contrôler les indicateurs de performance des différents processus.

Vue des participants

La double commande SIDERE/SIGFIP se poursuivra dans sa phase administrative par mesure de prudence jusqu'au 31 décembre 2020. Pour y procéder, il faut conditionner la validation de certaines opérations de la chaine de la dépense (engagement, liquidation, mandatement et prise en charge) dans le SIGFIP par la présentation des pièces justificatives de l'exécution préalable des mêmes opérations dans le système intégré des recettes et dépenses de l'Etat (SIDERE); désactiver certains modules au niveau du SIDERE, notamment la programmation électronique et l'arrêt de la génération des ordres de virement.

Les travaux du projet SIGFIP vont se poursuivre pour intégrer notamment les aspects administratifs tout en stabilisant le système au regard des problèmes qui pourront surgir pendant son utilisation. Le système sera prêt pour la bascule au 1er janvier 2022, dans le cadre de la gestion budgétaire en mode programme, conformément aux recommandations de la CEMAC.

Pour sa part, Henri Loundou a souligné que les acteurs de la chaine de dépense auront cet outil pour l'engagement de leurs dépenses, marquant ainsi un grand pas vers la déconcentration, non seulement de la fonction d'ordonnancement, mais aussi de la comptabilité générale de l'Etat en vue de la rapprocher du fait générateur au niveau des ordonnateurs ou de leurs services gestionnaires. Le président du Comité des reformes a de même rendu hommage aux Commissions parlementaires en charge des finances de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour leurs encouragements dans la mise en œuvre de toutes les réformes.

Le ministre Calixte Nganongo, lançant le SIGFIP a demandé aux différents collaborateurs à veiller à la réussite de cette grande réforme.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Qui me dira comment grandissent les arbres plantés solennellement à la journée de l'arbre l'an dernier?

A. MAMBALA (Kibouendé)

CATASTROPHES NATURELLES

Lancement des paiements des cautions à Brazzaville

Comme annoncé par le Gouvernement il y a près de six mois, la prise en charge des victimes des catastrophes naturelles (inondations, ensablement et érosions) de 2019 à Brazzaville a été lancée le 11 août dernier par Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales, à l'Institut des jeunes sourds, à Brazzaville.

La ministre à g supervisant le paiement

C'est en présence de Sylvain Samba, député de la première circonscription de Mfilou (7e arrondissement), que les victimes des catastrophes précitées de cet arrondissement ont commencé à recevoir leur aide sociale de 4 mois à raison de 60.000 Fcfa le mois. Ils sont 783 bénéficiaires (propriétaires ou locataires) ayant subi ces calamités. Quatre quartiers sont concernés: Gambio qui a payé le lourd tribut avec 663 ménages touchés, suivi d'Itsali 107, dix à Indzouli et Cité des 17 trois.

L'opération qui s'effectue sans anicroche, ont dit les agents des affaires sociales, a nécessité un peu de temps pour aboutir à des listes fiables des victimes qui sont réellement dans des situations difficiles après le passage des pluies.

«Avant la phase de paiement, nous procédons d'abord à la certification. C'est ce que nous allons faire d'ici peu à Talangaï, Djiri,…», a fait savoir le directeur départemental de l'Action humanitaire, Doddy Ulrich Franck Mbemba. Il a par ailleurs précisé que la tâche n'était pas facile. *«Au départ, au niveau des quartiers après le recensement, on nous a fait parvenir 2.115 noms, et lorsque nous sommes descendus pour faire la certification, nous avons retenu 783 éligibles à l'assistance humanitaire. Dans le reste, on trouve des non éligibles, ce sont ceux qui ont des parcelles mais non habitées. Les contentieux, plus de 200, seront gérés après»*, a-t-il dit.

L'assistance sociale pour les victimes de Mfilou a pris fin le 17 août dernier. Les équipes des affaires sociales seront déployées dans les tout prochains jours dans d'autres arrondissements de la capitale. *«Nous avons pensé qu'il fallait commencer par les deux arrondissements les plus affectés: Mfilou et Talangaï»*, a précisé Antoinette Dinga Dzondo, et a dit que pour aboutir à une opération fiable, il faut procéder au contrôle minutieux. *«C'est ce que nous sommes en train de faire dans tous les guichets»*.

Les bénéficiaires, certains répondant à la presse les larmes aux yeux, ont remercié le Gouvernement pour son soutien. *«Nous avons reçu, bien sûr, de l'aide, mais cela ne remplace pas totalement ce que nous avons perdu. Nous avons des maisons qui se sont englouties. Nous souhaitons que les pouvoirs publics puissent aménager nos quartiers pour ne plus revivre ces moments sombres»*, a lancé une bénéficiaire du quartier Gambio, Henriette Ndalla.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ENTREPRENARIAT FÉMININ

Former, informer, accompagner les jeunes entrepreneures

En considération du consensus unanime sur la nécessité de faire participer plus activement la femme dans la sphère entrepreneuriale, une causerie-débat a été organisée en juillet dernier sous le thème: *«Entrepreunariat feminin»*. Cette causerie a été coanimée par Mmes Emma Ngouo Anoh, représentante résidente adjointe du PNUD au Congo, Virginie Ndessabeka, directrice générale du Centre d'information de développement des femmes et Adriana Talantsi, promotrice de la marque Talantsi, sous la modération de Brenda Kabulo, communicante.

Emma Ngouo Anoh

Virginie Ndessabeka

Adriana Talantsi

Les conférencières ont évoqué les enjeux et défis, les contraintes et opportunités liés à la promotion, au développement de l'entreprenariat féminin et l'autonomisation économique et financière de la femme. Elles ont mis un accent particulier sur les problématiques de l'accès au financement du réseautage et de la formation assortie des soutiens et partenariats, des mécanismes et outils en réponse aux attentes et aux besoins de la femme candidate, entrepreneure ou entrepreneure confirmée.

Mme Virginie Ndessabeka a souligné qu'on trouve plus de femmes dans le secteur informel. Selon elle, une enquête menée en mars dernier dans le département de la Bouenza relève que plus de 90% de femmes sont des actifs agricoles. Moins de 12% sont dans le secteur formel, tous secteurs confondus. *«Les femmes manquent de visibilité. Il faut les sortir et les inciter. Pour renforcer l'entreprenariat, il faut former les entrepreneures à travers des incubateurs, des formations pour les jeunes filles mères, la création des foyers améliorés pour la protection de l'environnement, dans le but d'accéder aux informations des différents projets. Bon nombre de femmes entreprennent dans le commerce»*, a-t-elle dit.

Parlant du Centre d'information de développement des femmes dont elle a la charge, la directrice générale a indiqué que c'est un centre d'accueil d'information et d'orientation. A Brazzaville, 10.000 femmes ont été suivies. Pour que l'accès au financement soit plus facile, a-t-elle fait savoir, il faudrait que les entrepreneures se regroupent pour faire avancer les choses.

Mme Emma Ngouo Anoh, de son côté, a rappelé que l'entreprenariat et les Petites moyennes entreprises (PME) sont au cœur du développement économique du pays. 97% de l'économie est portée par les PME au Congo. 85% sont dans le secteur informel. 45% de ses principaux animateurs sont des femmes de 30 à 40 ans et 25% un peu plus. *«Ce sont des femmes jeunes et c'est très encourageant. Quand on parle de la diversification de l'économie, ce n'est pas seulement la production mais toute la chaîne de valeur de production qu'il faut toujours occuper. Malheureusement, les femmes sont dans certains maillons de la chaîne de valeur qui ne leur permettent pas d'avoir les revenus substantiels»*, a-t-elle déploré. A cet effet, la représentante résidente adjointe du PNUD a demandé aux femmes entrepreneures de se faire accompagner. A cela s'ajoute le numérique, car les jeunes filles doivent s'intéresser au numérique pour institutionaliser un métier.

Mme Adriana Talantsi a souligné le manque d'information dans les agences du ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel (PMEA-SI). Pour renforcer l'entreprenariat, a -t-elle recommandé, il faut passer par la structuration, et que l'information soit bien donnée aux jeunes entrepreneures. *«Nous pouvons faire les grandes choses et nous pouvons les canaliser»*. Dans son témoignage, la directrice de la marque Talantsi a indiqué qu'il est très difficile de vendre ses habits à moindre coût sur internet. *«L'exportation coûte cher. Le financement est risqué quand la personne est seule. La formation, l'information, l'accompagnement et le coaching doivent être au centre dans le domaine de l'entreprenariat»*. Elle a demandé aux Congolais de valoriser le tissu africain.

Jacqueline MAKAYA

MALI

Les militaires reprennent le pouvoir

La mutinerie qui a commencé mardi 18 août 2020 dans le camp militaire de Kati, près de la capitale Bamako aux premières de la matinée, s'est soldée par l'arrestation du Président Ibrahim Boubacar Keïta «IBK» et de son chef du Gouvernement Boubou Cissé. Le Président malien a été forcé de démissionner et a dissous l'Assemblée nationale peu après son arrestation par les militaires.

Le chef putchiste et sa troupe.

Le renversement du Président Ibrahim Boubacar Keïta par l'armée intervient dans le contexte d'un statuquo persistant autour des négociations enclenchées entre le pouvoir et les responsables du principal mouvement d'opposition du M5 qui voulait, entre autres, sa démission et celle de son Gouvernement accusés de laxisme face à l'insécurité dans le pays et à la corruption qui gangrène la haute administration malienne. Les faits sont similaires à ceux qui ont renversé l'ancien Président, le général Amani Toumani Touré «ATT», en 2012. Avec ce putsch, le Mali en est désormais à son quatrième coup de force depuis son accession à l'indépendance.

Le nouvel homme fort du Mali est un officier supérieur de l'armée, le colonel Assimi Goita. Il s'est présenté mercredi comme chef des militaires qui tiennent actuellement les rênes du pouvoir, au lendemain de la démission du Président IBK. *«Je suis le colonel Assimi Goita, le président du Comité national pour le salut du peuple (CNSP)».* Il a expliqué ce coup de force par le fait que son pays se trouve dans une situation de crise socio-politique et sécuritaire sans précédent et que les Maliens n'avaient *«plus droit à l'erreur»*. De son côté, la coalition de l'opposition du M5-RFP prend acte de l'engagement du Comité national pour le salut du peuple; il demande l'ouverture d'une transition politique civile et la libération du Président IBK ainsi que celle de ses collaborateurs.

Au niveau international, les réactions sont unanimes. L'ONU, l'UA, la CEDEAO notamment, condamnent ce énième coup d'Etat et exigent la libération du Président malien et de son Premier ministre, et le retour à «l'ordre constitutionnel». La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'UA ont annoncé la suspension du Mali de toutes les instances dirigeantes de l'institution panafricaine jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

A part le Président IBK et son Premier ministre Boubou Cissé, les mutins ont aussi appréhendé le chef d'Etat-major, le président de l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, et d'autres caciques du régime.

Marcellin MOUZITA M.

NIGERIA

De nombreux civils entre les mains des jihadistes

Des combattants présumés du groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont pris le contrôle de la ville de Kukawa, située au Nord-est du pays. Ils ont, selon une milice civile locale, pris en otage des centaines de civils qui ont été, aux dernières nouvelles, libérés par l'armée.

C'est Babakura Kolo, chef d'une milice civile locale, qui a déclaré mardi dernier que *«des terroristes d'ISWAP, l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest, ont pris le contrôle de la ville de Kukawa dans la région du lac Tchad»*. Cette source affirme également que *«des centaines de civils auraient été pris en otage»* par les combattants du groupe présumé. Une source sécuritaire a rajouté que des avions de combat avaient été déployés de Maiduguri, la capitale de l'Etat du Borno, pour *«s'occuper de la situation»*.

Habituellement, le groupe ISWAP cible surtout des camps militaires ou des convois de l'armée. Cette fois, selon le spécialiste Vincent Foucher, l'invasion de la ville de Kukawa *«présente un enjeu stratégique»*. Puisque la ville ouvre un accès au Lac Tchad, une zone essentielle pour l'ISWAP, tant d'un point de vue tactique qu'économique.

Cette attaque pourrait surtout être un message adressé aux autorités nigérianes, afin de dissuader leurs tentatives de reconquête du territoire. Vincent Foucher estime que *«cette action très visible» fait suite «au rapatriement de populations»* initié par le gouverneur de Borno, afin de désengorger les camps de réfugiés.

Après deux années dans un camp, les habitants de la ville venaient de rejoindre leurs foyers début août, sous escorte militaire. Ces familles espéraient reprendre la culture de leurs terres, elles sont désormais aux mains des insurgés, bien présents dans la zone.

Dans cette zone, l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest mène de nombreuses attaques notamment contre l'armée nigériane, et a tué des centaines, voire des milliers de soldats. Le groupe contrôle également de nombreuses villes moyennes et de villages. Des milliers de civils y vivent sous l'emprise du groupe.

Les attaques frontales menées par des insurgés mobiles et déterminés font des dégâts alors que le regroupement de plusieurs unités de défense était censé marquer la supériorité des militaires du Nigeria. Dans ce raid, ISWAP aurait encore dérobé des armes. Gouverneur de l'Etat du Borno, Babagana Zulum a fait du retour des déplacés internes une des priorités majeures de son mandat. Il exprime désormais sa volonté de fermer progressivement les camps de Maiduguri d'ici fin 2021. Son objectif: zéro déplacé dans la capitale du Borno et surtout le retour de centaines de milliers de fermiers et de pêcheurs dans leur communauté d'origine.

Cette attaque menée va certainement refroidir les candidatures aux programmes de réinstallation soutenus et financés par l'Etat du Borno.

Une autre attaque revendiquée officiellement par l'ISWAP a également eu lieu mardi à Magumeri. Elle a été repoussée par l'armée nigériane, mais les insurgés ont eu le temps de mettre à sac une partie de la ville et de mettre le feu à un hôpital.

Azer ZATABULI

APRES LE COUP D'ETAT AU MALI

L'Afrique entre interrogation et consternation

Le putsch perpétré au Mali ne passe pas inaperçu en Afrique. Diplomatie oblige, l'Union africaine et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont été les premiers à réagir et à prendre des sanctions contre le pays. Beaucoup ont pensé que ce mode opératoire pour accéder au pouvoir était désormais révolu.

Le Président IBK déchu

Le monde a condamné le coup de force qui vient d'interrompre le pouvoir d'un homme élu démocratiquement, et qui exerçait un second mandat à la tête du Mali, après sa réélection il y a quelques mois. De jour en jour, la pression montait et des manifestations de l'opposition devenaient inquiétantes pour l'avenir du pays. Avec à sa tête l'imam Mahmoud Dicko, le mouvement citoyen du M5-RFP s'est révélé le principal déclencheur de la chute du Président Ibrahim Boubacar Keïta «IBK».

Si l'Union africaine et l'Union européenne appellent au retour de l'ordre constitutionnel, sur le continent les craintes sont de plus en plus apparentes pour éviter de vivre le cas malien. Au niveau de la région ouest-africaine mais aussi au Sahel, des voisins du Mali se tiennent en éveil et renforcent leurs dispositifs sécuritaires. L'action des mutins maliens est en effet regardée avec beaucoup de frayeur. Du Nigérien Mahamadou Issoufou au Tchadien Idriss Déby Itno en passant par l'Ivoirien Alassane Ouattara et le Guinéen Alpha Condé, les chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont suivi avec appréhension la chute d'Ibrahim Boubacar Keïta. Tous, minute après minute avaient les yeux rivés sur Bamako, tout en craignant les répercussions de ce mauvais vent dans leurs pays respectifs.

D'autres pays du continent engagés dans le processus électoral de fin de mandats présidentiels comme le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso ou pas, ont accueilli avec effroi le putsch perpétré à Bamako. Certains dirigeants, surtout ceux absolument accrochés à leur fauteuil, sont conscients que le cas malien peut aussi, d'une manière ou d'une autre, se produire sur leur sol. En Afrique centrale, région connue pour la longévité impressionnante de ses dirigeants au pouvoir, le sujet alimente les conversations. Des citoyens attestent même que le cas malien pourrait représenter un «cas d'école» pour les régimes de ces pays, qui passent par des référendums ou changements sans cesse de constitutions.

Aristide Ghislain NGOUMA

LMD ASSOCIES

INSERTION LEGALE

«PHARMACIE DE L'HOPITAL» S.A.R.L.U

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle
Capital de 1 000 000 Francs CFA
Siège Social: rond-point Kassaï; B.P.: 502, Arrondissement E.P. Lumumba, Pointe-Noire
RCCM CG/PNR/12B616 / NIU: M2013110001104057
République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, enregistré en date à Pointe-Noire, le 03 décembre 2012, folio 213/92, N°8800, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Unipersonnelle (SARLU) ;

OBJET: La société a pour objet, au Congo, d'effectuer des achats, importation, exportations et ventes de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, connexes ou dérivés destinés au public.

La société pourra également:

• Participer, directement ou indirectement, dans toute entreprise commerciale pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, fusion, association en participation ou
autrement;

• Et, généralement, effectuer toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous les objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application et le développement.

DENOMINATION: «PHARMACIE DE L'HOPITAL» ;

SIEGE SOCIAL: Rond-point Kassaï, B.P.: 502, Pointe-Noire, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM ;

GERANCE: Madame Urielle Bourgeon est nommée en qualité de gérante de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/12B616;

DEPOT LEGAL: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 24 janvier 2013, sous le numéro 12DA 1271.

Fait à Pointe-Noire, le 18 Août 2020

Pour avis,
Dior Marthely M'PION LINVANI,
Expert-Comptable,
Commissaire aux comptes Agréé CEMAC EC459.

FORMATION

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a béni le bâtiment Saint-Joseph

Les grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Kinsoundi, disposent désormais d'un bâtiment flambant neuf, entièrement rénové et modernisé. Ceci grâce aux bons offices de l'Association Mindouli qui a vu le jour en France, de M. Eric Deconinck et du père Aimé Thierry Hébakourila, tous deux résidents en France. Les travaux de réhabilitation et de modernisation du bâtiment Saint-Joseph qui ont débuté le 23 mars, se sont achevés le 9 mai dernier. Ils ont été réalisés et financés par la société Demunich que dirige M. Eric Deconinck et ses trois enfants, avec le concours de M. Rodrigue Guénolé Mbembelé, directeur général du cabinet Conseils et gestion (CCG Full Services). La bénédiction de ce bâtiment a eu lieu le mercredi 19 août dernier par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque diocésain de Kinkala, ancien recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda. En présence de l'abbé Guy Noël Okamba, recteur du grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, des prêtres et des séminaristes.

Pendant la visite de la salle de la bibliothèque

Présentant l'ouvrage, le directeur général du CCG Full Services a indiqué que les grands séminaires retrouvent petit à petit le visage rayonnant d'antan d'une grande maison de formation des futurs prêtres. Les travaux ont consisté en la modernisation de l'ensemble des salles, notamment la salle informatique avec carreaux, climatisation, pose des portes et fenêtres en baies vitrées ainsi que la bibliothèque avec dotation de 150 nouveaux livres (en cours d'acheminement); réfection des plafonds (intérieur et extérieur); application de la peinture sur les murs du bâtiment (intérieur et extérieur), sur les étagères de la bibliothèque; fabrication de 25 bureaux et 25 chaises pour la salle informatique; dotation de 25 ordinateurs de bureaux, d'une imprimante et d'une machine à reliure; raccordement à internet haut débit; application de l'agri-sol sur les deux couloirs du bâtiment; fabrication de deux portes métalliques, deux portes en bois et d'une porte iso plane; pose des toiles moustiquaires sur les fenêtres de la grande salle annexe qui juxtapose le bâtiment rénové; réhabilitation du circuit électrique de l'ensemble du bâtiment.

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga bénissant le bâtiment rénové

Après la lecture du texte biblique dans Philippiens, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a souligné: *«Je n'ai pas hésité un seul instant lorsque Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, chargé des séminaires, m'a demandé de présider cette cérémonie. C'est une belle initiative prise par l'Association Mindouli qui a vu le jour en France avec le concours du père Aimé Thierry Hébakourila».*

Après la bénédiction de l'ouvrage, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, suivi de l'abbé Guy Noël Okamba, ainsi que des séminaristes ont été conviés à une visite guidée.

Outre la réhabilitation du bâtiment, les deux grands séminaires ont bénéficié de la dotation faite par quelques bienfaiteurs, notamment des cartons de rame de papier, des ordinateurs de bureaux complets, des imprimantes HP, ainsi que deux dictionnaires Robert de poche. Grâce au père Aimé Thierry Hébakourila et à la générosité de 59 prêtres congolais en mission pastorale en Europe, la chapelle des grands séminaires a été équipée de nouvelles chaises.

D'autres bâtiments se trouvent encore en état défectueux et nécessitent une cure de jouvence.

Pascal BIOZI KIMINOU

CONGREGATION DES SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CLUNY

Vers la canonisation de la Bienheureuse Anne Marie Javouhey

15 août 2020-15 juillet 2021: Année Anne Marie Javouhey
Les sœurs de Saint Joseph de Cluny dans le monde vous invitent à prier avec elles pour demander la canonisation de leur Mère Fondatrice, la Bienheureuse Anne Marie Javouhey.
Dates importantes :
10 novembre 1779: naissance d'Anne Marie Javouhey à Jallanges (France)
11 novembre 1779: baptême à l'église de Seurre
11 novembre 1798: consécration à Dieu
12 mai 1807: engagement en Eglise-Naissance de la Congrégation
15 juillet 1851: mort d'Anne Marie Javouhey à Paris (France)
15 octobre 1950: béatification par le Pape Pie X
A compter du 15 août 2020, en route vers sa canonisation
Une messe d'action de grâces a été célébrée en cet honneur, le samedi 15 août 2020 à 10h 30.

Sa lumière ne s'est pas éteinte... Elle vit

Prière pour demander la canonisation de la Bienheureuse Anne Marie Javouhey

Seigneur, Notre Dieu,
Tu as donné à la Bienheureuse Anne-Marie Javouhey de se consacrer en tout à faire ta Sainte Volonté et de se tenir attentive à Tes appels en la personne des plus pauvres de ses frères.
Fais que, dans l'Eglise de notre temps, nous poursuivions avec élan l'œuvre que tu lui as confiée.
A son intercession, exauce les prières que nous T'adressons.
Dans Ta bonté, accorde-nous la grâce de sa canonisation pour Ta gloire et la venue de Ton Règne d'amour, de justice et de paix.
Amen.

COMMUNIQUÉ

L'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), a la joie d'informer le peuple de Dieu de l'Eglise du Christ qui est au Congo que la célébration d'imposition du pallium du nouvel archevêque de Pointe-Noire se fera le dimanche 23 août 2020, à Pointe-Noire. Tout en rendant grâce à Dieu pour ses bienfaits au sein de notre Eglise locale et pleins de reconnaissance envers le Saint-Père, le Pape François, prions pour l'archidiocèse de Pointe-Noire, avec ses diocèses suffragants.

Prions pour le nouvel archevêque Mgr Miguel Angel Olaverri.

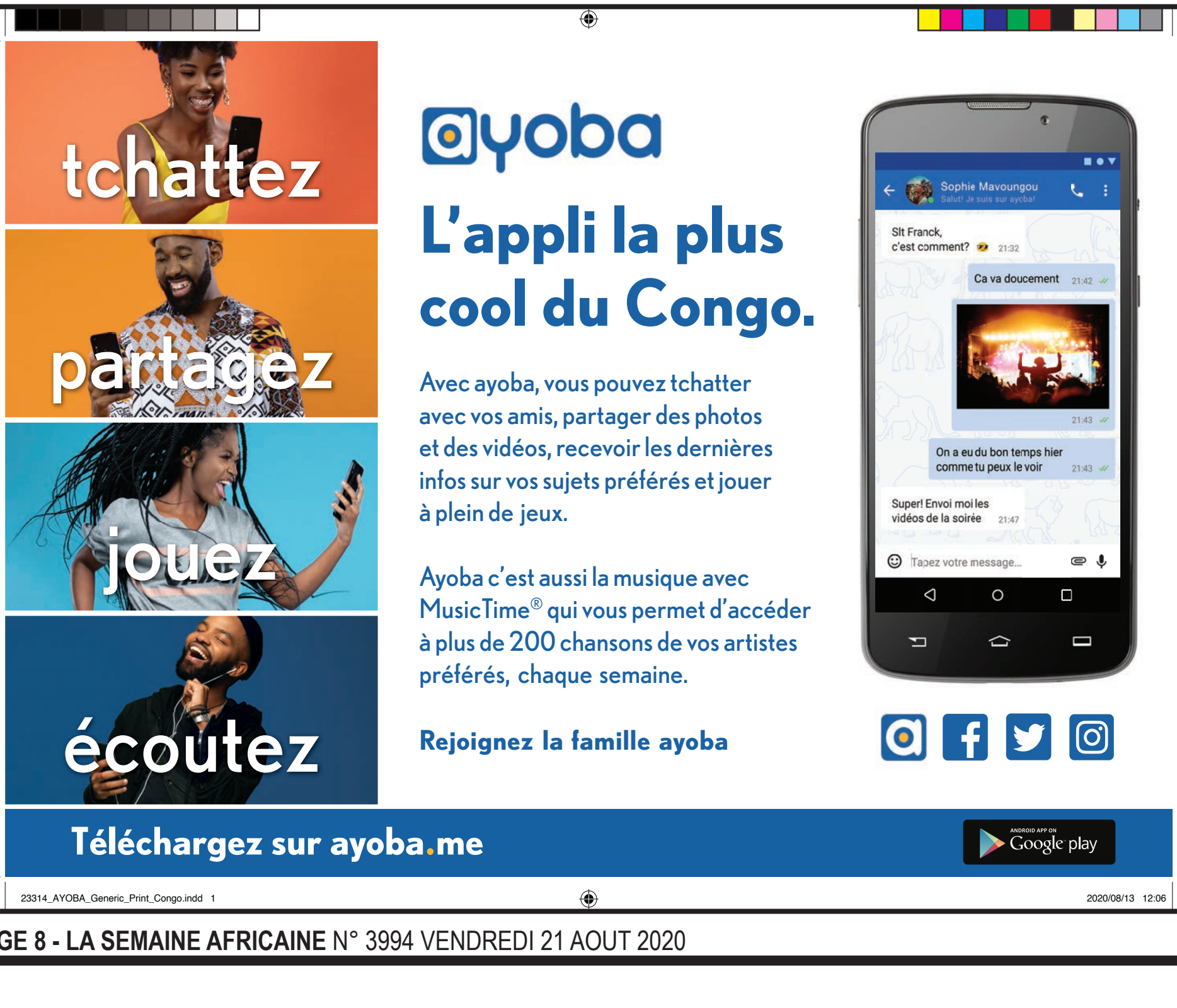

POINTE-NOIRE

Bientôt, Mgr Miguel Angel Olaverri recevra le pallium!

Symbole de la dignité d'archevêque le pallium va être imposé à Mgr Miguel Angel Olaverri, dimanche prochain, le 23 août 2020, à Pointe-Noire. Après l'érection de deux provinces ecclésiastiques au Congo, celle du nord avec pour siège Owando, et celle du sud avec pour siège Pointe-Noire, les deux évêques concernés ont accédé immédiatement au rang d'archevêques nommés. La célébration d'imposition de pallium qui a eu lieu à Owando, dimanche 9 août dernier et celle qui aura lieu dimanche 23 août prochain à Pointe-Noire entérinent leur rang archiépiscopal et rendent effective leur accession à la dignité d'archevêque.

Ainsi, le 23 août 2020, Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz sera élevé à la dignité d'archevêque par l'imposition du pallium des mains de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Qui est Mgr Miguel Angel Olaverri Aroniz?

Né à Pamplona (Espagne) le 9 mai 1948 et prêtre depuis 44 ans, Mgr Miguel Angel Olaverri a fait sa profession religieuse dans la Congrégation des salésiens de Don Bosco depuis 54 ans. Deuxième d'une famille de trois enfants (deux garçons et une fille), ses parents sont profondément chrétiens. A 18 ans, il entre dans la Société salésienne de Saint Jean Bosco, qui l'envoie, après le lycée, étudier la philosophie à Valence et la théologie à Barcelone. Le 16 août 1966, il émet ses premiers vœux (vœux simples) et le 21 juin 1973, la profession perpétuelle à Barcelone. Il est ordonné prêtre le 5 juin 1976 dans la même ville. Après l'ordination sacerdotale, le père Miguel est envoyé en mission au Gabon (août 1976) où, pendant un an, il exerce son ministère dans la forêt équatoriale près de la communauté salésienne de Sindara, dans le diocèse de Mouila. A partir de 1977, il est affecté au Congo et devient professeur d'espagnol et des lettres au lycée technique du 1er Mai de Brazzaville et au lycée Savorgnan de Brazza comme fonctionnaire de l'Etat congolais. Dans la période de 1977 à 1993, il exerce son ministère pastoral à la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, à Brazzaville, au foyer Abraham, à Bacongo, et voit naître l'école professionnelle de la cité Don Bosco de Massengo.

En même temps, il assume

Mgr Miguel Angel Olaverri

plusieurs charges pastorales diocésaines comme la direction du bureau archidiocésain et national pour les communications sociales et la responsabilité de la Commission diocésaine de la pastorale des jeunes. En 1993, il est élu supérieur de la province salésienne de l'Afrique tropicale équatoriale, dont le siège est à Yaoundé au Cameroun. Il y exerce cette charge durant deux mandats, jusqu'en 2004. En septembre 2004, le père Miguel est nommé curé de la paroisse Saint Jean Bosco de Pointe-Noire, et supérieur de la communauté salésienne. Il collabore en outre, à la direction de la catéchèse. Il est aussi responsable de la pastorale des jeunes, chargé des communications sociales et doyen du secteur C de la ville de Pointe-Noire. Il est également membre du Conseil épiscopal du diocèse, de 2005 à 2011. Le 31 mars 2011, suite à la démission de Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba, le Saint-Père Benoît XVI le nomme administrateur apostolique sede vacante et ad nutum sanctae sedis du diocèse de Pointe-Noire. Il a été ordonné évêque en 2013. Au sein de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Miguel est président de Caritas Congo, de la commission Justice et Paix, de la pastorale des migrants et des réfugiés, et de la Commission épiscopale des moyens de communications sociales.

Qu'est-ce qu'un archevêque métropolitain?

Les évêques des sièges métropolitains portent le titre d'archevêque. L'insigne propre à leur fonction est le pallium, bande de laine que leur remet le Pape et qu'ils portent au cou sur leurs chasubles, leurs vêtements liturgiques. Le chef-lieu de la province porte le nom de métropole. C'est pourquoi, à la tête de chaque province ecclésiastique est placé un archevêque métropolitain. Le diocèse dont l'évêque est un métropolitain porte le nom d'archidiocèse.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Mgr Olaverri appelle à plus d'unité

A partir de dimanche prochain, le 23 août 2020, Mgr Miguel Angel Olaverri sera l'archevêque de Pointe-Noire. La Semaine Africaine couvrira l'événement. En attendant, le 19 août dernier, l'archevêque nommé a répondu en exclusivité à nos questions sur la nouveauté qu'induit la transformation de Pointe-Noire en archidiocèse.

Mgr, c'est quoi un archidiocèse et qu'est ce qui va changer à Pointe-Noire?

**L'archidiocèse c'est la tête ou le lieu où se situe l'archevêque métropolitain qui va coordonner l'action de plusieurs diocèses. Le diocèse est de toute façon une entité dont la gestion et les fonctionnements sont indépendants. Cet archidiocèse va prendre le territoire physique, disons -e, en gros, celui de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Sur la réalité de la ville du diocèse de Pointe-Noire, ça ne va pas changer grand-chose. Un archevêque a, comme signe extérieur, le pallium.

Quelles seront vos priorités pastorales désormais?

**Les priorités pastorales seront établies au fur et à mesure qu'on fait le travail. Il y a pratiquement quatre ans que Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi travaillent ensemble. Nous nous sommes concentrés dans la pastorale des jeunes, car c'est la question la plus pratique. Nous voudrions dès maintenant travailler ce côté de la pastorale des jeunes tous ensemble. Nous avons aussi à côté la catéchèse; c'est très important pour nous afin de mener une même ligne catéchétique, parce que la langue Kituba est connue dans tous les trois diocèses et cela peut aider surtout dans la formation des catéchistes. Mais il faut aussi se donner un peu de moyens financiers pour que certaines réalités puissent se mettre en pratique.

Dans les jours à venir, nous devons mettre en route les tribunaux interdiocésains ecclésiastiques, les tribunaux pour les cas juridiques qu'il faut juger en matière de droit canonique dans tous les domaines: les mariages, les baptisés, les prêtres. Mais pour l'instant nous ne sommes pas en mesure d'établir les tribunaux des diocèses, car il faut du personnel, des personnes qui ont fait des études de droit canonique.

Qui dit archidiocèse, dit aussi plus grande intensité pastorale. Y a-t- il de nouvelles paroisses en vue?

**Dans le diocèse de Pointe-Noire, oui. Mais dans l'archidiocèse, c'est à chaque diocèse de décider selon les besoins. Je voudrais, l'année prochaine, qu'il puisse y avoir déjà la création d'une autre paroisse, née de la division de la paroisse de Louaka d'avec certains villages de Kakamoeka. Mais nous avons aussi de l'autre côté de Nanga, où on est en train de penser aussi à créer une paroisse, et l'autre côté de la frontière de Cabinda. Par contre une urgence, disons pastorale, qui concerne les nouvelles paroisses est de pouvoir accueillir des nouvelles congrégations religieuses ou des congrégations religieuses féminines qui insistent pour s'installer afin qu'il y ait des communautés dans la zone rurale. Actuellement nous n'en avons qu'une à Mvouti, avec les sœurs de Saint Paul De Chartres.

Comment le nouvel archidiocèse va- t- il travailler avec les diocèses de Nkayi et de Dolisie qui lui sont suffragants?

**Mais il faut éviter la confusion, car l'archevêque n'intervient pas dans les diocèses! Chaque évêque est autonome, mais il y a des aspects que nous devrions travailler ensemble. Par exemple, nous les trois évêques nous avons pris l'initiative de participer aux ordinations de chaque diocèse comme signe d'unité et signe de communion.

Quelles sont les autres décisions du pape pour notre Église du Congo maintenant que Pointe-Noire et Owando sont élevés à ce rang d'archidiocèse?

**Il n'y a pas d'autres décisions dans la bulle qu'on va lire dimanche sur la création de cet archidiocèse. Le pape exprime sa joie de voir que les trois nouveaux archidiocèses du Congo soient devenus une réalité. Mais c'est dans la pratique qu'on verra quels sont les besoins de ces archidiocèses pour créer d'autres diocèses. Et ça sera une question pastorale à étudier un peu dans chaque diocèse car, quand on crée un autre diocèse, il y a toujours un diocèse qui se divise.

Comment les prêtres ont-ils accueilli la nouvelle de cette élévation?

**Par des appels et des messages WhatsApp, pour présenter leurs félicitations. Ils ont accueilli cette nouvelle dans la joie, mais je disais à tout le monde qu'il faut féliciter le pape pour la création de ces archidiocèses, car le fait de devenir archidiocèse n'est pas mon mérite à moi mais de celui qui viendra après moi. La nouvelle est accueillie avec joie, parce que Pointe-Noire a été le premier lieu d'évangélisation du Congo.

La formation du clergé dans un archidiocèse appelle certainement un effort particulier. Comment voulez-vous vous attaquer au problème de la formation des futurs prêtres?

**La formation au Congo des futurs prêtres est menée ensemble avec tous les évêques. Mais il y a une diversification au sein de la formation, par exemple plusieurs diocèses ont des séminaristes dans d'autres endroits, pas seulement à Brazzaville, mais aussi à Ouesso pour la propédeutique. Il y a aussi les séminaristes qui étudient ailleurs à l'étranger, en Afrique ou en Europe. Ce que peut faire l'archidiocèse, c'est d'unifier la formation dans les petits séminaires, et faire un meilleur suivi de la formation à partir du petit séminaire, un meilleur suivi dans les stages comme l'inter-cycle, le pré-diaconal et les stages diaconaux. Parfois nos grands séminaristes ne sont pas suivis, particulièrement quand ils sont en stage. Pendant les stages, il faut concilier ce qu'on a appris avec la pratique pastorale. Cela permet de savoir si le stagiaire est capable d'être sur le terrain pastoral, parce qu'un prêtre n'est pas seulement celui qui a fait des études mais celui qui sait combiner la formation intellectuelle avec la pratique pastorale. Avec les trois diocèses, nous pourrions coordonner davantage certains aspects de la formation, par exemple les conditions familiales pour devenir séminariste, les conditions des premières années du séminaire, et comment essayer de s'entraider pour orienter certains de nos prêtres à faire une spécialité afin de revenir comme formateurs dans les séminaires.

Vous venez de séjourner longtemps en Europe, confiné par la COVID-19. Avez-vous mis à profit ce séjour pour le Diocèse?

**J'ai pu travailler en coordination avec mon vicaire général, mon économe et mon secrétaire, tous les jours. Et j'ai passé un bon confinement, cela m'a permis aussi de travailler de plus, de prier également.

Quel est l'appel que vous lancez aux chrétiens du diocèse de Pointe-Noire qui sont maintenant des chrétiens d'un archidiocèse?

**C'est d'abord d'accueillir la nouvelle avec joie. Je les invite à travailler pour l'unité dans le diocèse; qu'il n'y ait pas de dispersion car c'est l'unité qui fait la communion des chrétiens. L'archidiocèse devra représenter avec les autres diocèses une force de communion à l'intérieur de notre territoire de Pointe-Noire pour un renouvellement de la foi dans nos paroisses. Y a des difficultés pour les cultes actuellement, mais il ne faut pas abandonner la foi mais se demander au contraire comment faire vivre nos paroisses, comment faire participer davantage aux activités de nos paroisses. Et cette question, c'est à chaque chrétien à se la poser: qu'est-ce que je peux faire pour que l'archidiocèse puisse vivre dans l'unité?

Propos recueillis par
Madocie Déogratias MONGO

XXIe DIMANCHE ORDINAIRE – A-

«Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant!»

Textes: *Is 22,19-23; Ps 137 (138), 1-2a,2bc-3,6.8bc; Rm 11,11,33-36; Mt 16,13-20*

«Au dire des gens, qui est le Fils de l'homme?» Tous les trois évangiles synoptiques s'arrêtent sur cette question posée par Jésus à ses disciples. Nous nous trouvons face à l'un des tournants les plus importants pour la révélation de l'identité de Jésus et de la mission de ses disciples.

Au début, la question se penche sur l'opinion des gens, les disciples étant invités à la prendre en considération. En effet ils sont prêts à répondre, en montrant d'avoir déjà fait attention à ce qu'on dit autour d'eux sur l'identité de leur Maître. Les gens d'Israël aperçoivent sans doute en Jésus une présence extraordinaire de l'action de Dieu dans son peuple, mais ils n'arrivent pas à trouver un modèle de comparaison précis parmi les prophètes les plus grands de leur histoire. A leurs yeux, dans la figure de Jésus il y a bien sûr quelque chose de Jérémie, d'Isaïe, de Jean le Baptiste, mais aucun des grands prophètes ne semble contenir toutes les singularités de grâce, de puissance, d'autorité, de vérité que Jésus peut manifester. Et alors, pour tenter de décrire Jésus, ils essayent de mettre ensemble tous ces grands noms, mais lui, il reste encore bien au-delà de tout ce qu'ils arrivent à exprimer.

Et pourtant, Jésus encourage ses disciples à se mettre à l'écoute de la pensée des gens. Pourquoi? Est-il soucieux de faire une sorte de sondage d'opinion? Voudrait-il perfectionner avec ses disciples une stratégie de communication massive, pour mieux intercepter les attentes et la sensibilité du peuple? Rien de tout ça, évidemment. Tout d'abord Jésus pousse ses disciples à assumer leur responsabilité. Eux, les disciples, ne sont pas *«la foule»*: les foules parfois demeurent dans leur vague populaire d'incertitude; mais eux, les disciples, ils ont la responsabilité de reconnaître et de témoigner non pas une opinion sur Jésus, mais la vérité autour de son identité. Et la vérité sur Jésus ne découle pas de la somme des opinions les plus communes. La vérité sur Jésus n'est pas le résultat de la formation d'un consensus populaire. Ni ailleurs, ni aujourd'hui, ni jamais.

Même dans notre contemporanéité, nous les disciples de Jésus nous devons faire beaucoup d'attention à ne pas brader l'identité de Jésus dans le grand marché des opinions, des idées, des préférences. Oui, il est très important que nous écoutions tout ce qu'on pense dans le monde autour de Jésus, de Dieu, de la vie, des grandes valeurs, de la morale, de l'humanité… Savoir écouter, savoir dialoguer, pour apprendre aussi, bien sûr... Mais dans ce grand réseau des idées, des illusions et des vérités, nous avons la responsabilité d'y témoigner avec certitude la foi de Jésus que nous avons reçue, la vérité qui est venue à notre rencontre dans l'histoire, la conscience de l'identité du Fils de Dieu, Celui qui s'est fait homme, est mort et est ressuscité. C'est la conscience qui appartient au sens de la foi du Peuple de Dieu entier, et dont nous sommes les témoins. Et ce sens de la foi est bien différent de l'opinion de la majorité. C'est un don de Dieu, confié à l'Eglise.

Et c'est justement cela, que Jésus va faire comprendre à ses disciples. C'est à eux, qu'il adresse finalement sa question: *«Et vous, que dites-vous? Pour vous, qui suis-je?»*. Il suscite ainsi la réponse de Pierre: *«Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant!»*. Pour parvenir à cette clarification fondamentale: *«Heureux es-tu, Simon fils de Yonas: ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux»*. Ainsi, Pierre a donné une réponse que lui-même n'est pas capable de soutenir. Ce n'est pas par ses capacités humaines qu'il a pu répondre; par ses études, ou par ses raisonnements non plus. L'identité du Christ est une révélation qui lui a été confiée par Dieu le Père. Et lui, Pierre, il sera le fondement de l'unité de l'Eglise entière dans cette foi.

C'est dans cette foi, que nous existons, que nous sommes nous-mêmes. C'est notre identité. Nous ne construisons pas notre foi sur la base de nos préférences, nos idéologies ou nos convictions. Nous la recevons, et nous la vivons, la partageons, la témoignons. Tout en écoutant, en dialoguant, en vivant avec les hommes et les femmes de notre temps.

P. Francesco BRANCACCIO

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Consultation

Intitulé du poste:Consultant national, chargé de l'édition et la préparation de la publication du rapport sur le système de collecte des statistiques administratives et de routine sur les VBG en République du Congo
Nombre de poste: 01
Niveau (grade): Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo, Individual Contract SB-4/4
Consultation: n° 006
Localités: Brazzaville avec possible déplacements à l'interieur du pays
Temps Plein/Partiel: Plein temps
Durée Déterminée / Temporaire: 14 semaines de Consultation
Date Limite de dépôt: 31 Août 2020

Scope of work: *(Description of services, activities, or outputs)*	Contexte: Le Consultant retenu aura ainsi pour tâches spécifiques de : 1. Procéder à : • l'étude et révision générale du rapport initial; • Rubriquage et titrages dans le respect du plan établi; 2. Réaliser le rewriting et/ou proposer des reformulations dans le respect des contenus existants et à la mise en exergue des données clés au sein des chapitres; 3. Elaborer les synthèses de fin de chapitre présentant les principales informations à retenir, les chiffres-clés ; 4. Procéder à la mise en page du document, dans les limites du logiciel Word, en cohérence avec la charte graphique UNFPA ; 5. Veiller à une harmonisation visuelle des tableaux et autres graphiques, dans la mesure du possible (selon les données accessibles dans le fichier fourni) ; 6. Suggérer une illustration photographique (hors achat d'images libres de droits) dans la mesure du possible, avec des images photothèque UNFPA ; 7. Créer un visuel de couverture ; 8. Préparer le document pour l'impression et la diffusion par voie électronique (mail et web).
Duration and working schedule:	La durée de la Consultation est de 14 semaines, à réaliser avant la fin de l'année 2020. La date de démarrage de la mission sera déterminée à la fin du processus de recrutement.
Place where services are to be delivered:	Brazzaville
Delivery dates and how work will be delivered (e.g. electronic, hard copy etc.):	• Le principal livrable est le document du rapport édité, sous un format publiable en support papier et électronique (mail et web).
Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline:	• 21 juillet au 10 août 2020: recrutement consultant national ; • 16 aout au 16 septembre: éditing du rapport du consultant; rapport édité, disponible pour envoie à l'imprimerie; • 17 septembre au 17 octobre 2020 : Rapport sous imprimerie; • 25 novembre: Diffusion du rapport. Rapport présenté et publiquement diffusé.
Supervisory arrangements:	Le Consultant sera placé sous la supervision directe de l'Assistant Représentant également en charge des questions de population et développement et travaillera en étroite collaboration avec la Directrice du Partenariat Bilatéral et Multilatéral, Direction Générale du Partenariat au Développement (Ministère en charge de la statistique).
Required expertise, qualifications and competencies, including language requirements:	Le Consultant national doit avoir les compétences et qualifications suivantes : • niveau bac + 5 de préférence en sciences de la communication ou équivalences ; • une expérience avérée en élaboration de concepts, conception et rédaction multimédia (print, vidéo et web) et en création pluri média. • une bonne maîtrise des règles de la langue française.

- Composition
• Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
• Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
• Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
• Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers
Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le lundi 31 août 2020 à 17h00
Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de (Consultant national, chargé de l'édition et la préparation de la publication du rapport sur le système de collecte des statistiques administratives et de routine sur les VBG» en République du Congo).

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
Par mail : diandzinga-maloueki@unfpa.org
N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2020

Mohamed Lemine Salem Ould MOUJTABA
Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la population

Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de Consultation

Intitulé du poste: Consultants Nationaux Analystes des données du RGPH-5
Nombre de postes: 4
Congo, Individual Contract SB-4/4
Consultation: n° 006
Durée Déterminée / Temporaire: 3 mois de Consultation
Date Limite de dépôt: 21 août 2020

Domaine de travail: *(Description des services et activités)*	**I. Contexte et justification** Dans le cadre de la mise en œuvre du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) du Congo, institué par décret n°2017-165 du 24 mai 2017 modifié le 17 Mai 2019 (décret n° 2019-130), le Fonds des Nations Unies pour la Population recrute quatre consultants nationaux. **II - Description des tâches** Les Consultants Nationaux Analystes sont recrutés pour apporter leur appui à la préparation technique de l'analyse des données du RGPH-5. De façon spécifique, il s'agira de : • Apprécier la qualité et la complétude des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 en rapport avec les objectifs poursuivis et les normes et standards internationaux en la matière ; • Formuler des avis techniques et des recommandations pour une révision des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 ; • Proposer des drafts finalisés des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5.
Durée et programme de travail:	La durée de la mission est de 3 mois à compter de la date de recrutement et de prise des fonctions. Le dépassement du délai de trois (3) pour de besoins d'achèvement des livrables n'impliquera pas de coûts supplémentaires pour UNFPA.
Lieu:	Brazzaville
Dates et mode de livraison du travail	Au terme de la mission, les Consultants devront produire les livrables ci-après : 1. Un (1) rapport comportant les éléments suivants : • Une appréciation de la qualité et de la complétude des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5 en rapport avec les objectifs poursuivis et les normes et standards internationaux en la matière ; • Avis techniques et recommandations pour une révision des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5. 2. Des drafts finalisés respectivement des plans d'analyse des données, des plans de tabulation et de la matrice des indicateurs du RGPH-5
Supervision:	Les quatre (4) Consultants Nationaux seront placés sous la supervision générale du Représentant, et travailleront en collaboration étroite avec le Représentant Assistant de l'UNFPA, le Conseiller Technique Principal du RGPH-5, l'Institut National de la Statistique (INS) et la Banque Mondiale à travers le Projet de renforcement des capacités statistiques nationales (PSTAT), Les Consultants Nationaux Analystes doivent avoir les compétences et qualifications suivantes :
Expertise, qualifications et compétences requises, y compris les exigences linguistiques:	• Une formation pertinente avec un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 au moins) en Démographie, Economie, Sociologie, Anthropologie ou Géographie • Expérience d'au moins 3 ans confirmée dans l'appui aux Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation ou aux enquêtes d'envergure utilisant l'approche numérique de la collecte des données ; • Excellentes capacités de travail avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles; • Excellentes capacités de communication et de rédaction en français.

Dossier de andidature

- Composition

• Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;

• Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;

• Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;

• Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés au plus tard le vendredi 21 août 2020 à 17h30
Sous pli fermé à adresser à Monsieur le Représentant de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de (Consultant national Analyste des données du RGPH-5 en République du Congo).

Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville

République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00), N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

PIEDS BOTS

Encore un programme de trois ans

Après trois années de prise en charge des enfants nés avec pieds bots au Congo clôturées le 30 juin 2020, la coordination du programme *''pieds bot Congo''* représenté par Thomas Robert Mbemba, Kinésithérapeute, a lancé officiellement samedi 8 août dernier le programme *''ensemble pour un Congo sans handicap dû au pied bot Fy 21''* pour trois autres années. C'était au cours d'une réunion avec les chefs des cliniques pieds bots de six départements: Brazzaville, Pointe-Noire, Bouenza, Niari, Sangha, Cuvette.

Vue des chefs des cliniques

La réunion avec les chefs des cliniques a permis d'échanger, de partager différentes expériences, de bâtir et d'améliorer les stratégies afin d'atteindre l'objectif de 150 enfants traités la première année. L'occasion a permis à la coordination d'informer les chefs des cliniques des améliorations apportées par le partenaire Miraclefeet.

Le Dr Oussama, coordonnateur de l'Afrique centrale et de l'Ouest de Miraclefeet, a présenté les stratégies mises en place par ce partenaire cette année. Il s'agit de la politique sociale pour connaître les droits des enfants, les droits des enfants vivant avec handicap, de les vulgariser aux familles qui ont des enfants pieds bots et surtout, comment soigner ces enfants en cette période de COVID-19.

Dorénavant le bilan des trois années achevées, Thomas Robert Mbemba a indiqué qu'au cours de ces années, la coordination a travaillé et collaboré pour introduire la méthode Ponseti comme traitement le plus efficace et le moins coûteux du pied bot au Congo; installer un système de collecte de données, mettre en place un système de renforcement précoce des enfants nés avec pieds bots. Selon lui, les résultats obtenus ont été satisfaisants, mais *«ils sont appelés à améliorer les pertes de vues qui restent élevées…Il y a un an qu'ils recevaient les appels d'autres partenaires disant que beaucoup d'enfants du Congo souffrant des pieds bots se soignaient en R.D. Congo. De nos jours, ils sont suivis au Congo dans différentes cliniques. C'est une note d'amélioration et d'appréciation»*, a relevé le coordonnateur du programme *''pied bot au Congo''.*

«Nous venons de lancer le nouveau programme pied bot au Congo pour une durée de trois ans. Nous avons appelé tous les chefs des cliniques à Brazzaville pour voir les difficultés qu'ils ont rencontrées pendant les trois dernières années, apporter des améliorations et mettre en place des stratégies. Beaucoup de mères viennent au traitement du pied bot, mais après que les pieds de leurs enfants sont corrigés, elles ne reviennent plus pour le contrôle», a-t-il poursuivi.

Morene Mpemba, chef de clinique pied bot de Pointe-Noire, racontant ses difficultés a dit: *«Les parents sont négligents. Lors de la période de correction des pieds bots, ils abandonnent le traitement. Il y a un manque des attelles pour les enfants de 6 ans et nous devons lancer la commande au niveau de Brazzaville, pour que ces attelles soient acheminées à Pointe-Noire»*, a-t-elle dit.

Pour le lancement du programme, Miraclefeet a mis dans la banque de données un budget de communication qui permettra aux chefs de clinique d'appeler les patients qui abandonnent le traitement et de faire les descentes à domicile pour connaître les raisons de leur disparition. A cela s'ajoute le budget pour accompagner les prestataires qui prennent en charge les enfants.

Le programme pied bot Congo présent dans les six départements Brazzaville, Pointe Noire, Bouenza, Niari, Sangha, Cuvette, vise à soigner 70% des enfants nés avec les pieds bots au Congo d'ici à l'an 2030.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Enrichir les institutions, les processus nationaux et multilatéraux

Les Nations Unies célèbrent tous les 12 août la Journée internationale de la jeunesse, instituée par l'Assemblée générale en 1999. La commémoration de cette Journée au Congo a été couplée au sondage ONU 75, une enquête lancée depuis janvier dernier auprès des jeunes du monde pour éclairer les priorités mondiales actuelles et futures, donc l'avenir des Nations Unies, qui, dans 25 ans, auront 100 ans. L'Organisation a été fondée le 24 octobre 1945.

Une vue des participants

A Brazzaville, des jeunes se sont retrouvés au Centre d'information des Nations Unies (CINU), à l'initiative du Bureau de la coordination du Système des Nations Unies au Congo, l'UNIC et du Réseau des organisations des jeunes africains leaders des Nations Unies (ROJALNU). Venus de plusieurs localités, ils étaient 50 au total, à échanger sur l'action des Nations Unies et son futur, en répondant aux différentes questions du sondage intitulé ONU 75. Celui-ci recueille l'opinion de tous les citoyens du monde, notamment les jeunes et les plus vulnérables, sur les priorités communes liées à l'avenir à faire parvenir au secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres.

Les résultats du sondage seront présentés à la prochaine Assemblée générale des Nations Unies, qui se réunit en septembre tous les ans - cette fois-ci par vidéo conférence - aux chefs d'Etat et de Gouvernement qui ont pouvoir de décision.

Placée sous le thème *«L'engagement des jeunes pour une action mondiale»*, la rencontre des jeunes a été présidée par Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo. En présence de Prosper Mihindou Ngoma, chargé de Bureau du CINU au Congo, Andrew Roche Krol Matondo, conseiller de jeunesse et santé de la reproduction et président du Réseau des organisations des jeunes africains leaders des Nations Unies au Congo, et Achille Lanzi, chargé de programme VIH et de la santé de la reproduction des adolescents et jeunes à la représentation du Fonds des Nations Unies pour la population. On a noté aussi la présence de deux parlementaires: Exaucé Ngambali Ibam, député de Djiri 2 et Yves Fortuné Moundélé Ngollo Ekourossia, député suppléant du district d'Ongogni, conseiller aux projets du directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Objectif de la rencontre: mettre en évidence la manière dont l'engagement des jeunes aux niveaux local, national et mondial enrichit les institutions et les processus nationaux et multilatéraux.

Dans les échanges, les jeunes ont dit avoir compris que le monde a besoin de solidarité et de la contribution de tous. Aujourd'hui, la pandémie de la COVID-19 est un rappel brutal de la nécessité d'une coopération à travers les frontières, les secteurs et les générations. pour Prosper Mihindou Ngoma, ce sondage est très important pour les jeunes.

Chris Mburu a indiqué: *«aux Nations Unies en ce moment, nous sommes en train de commémorer l'an 75 de notre existence. C'est un grand moment pour nous tous, parce que dans chaque pays où travaillent les Nations Unies, on aime rencontrer les jeunes pour connaître leurs attentes, leur évaluation du travail accompli par les Nations Unies en 75 ans, les perspectives d'avenir vis-à-vis de l'Organisation, tout comme les défis qu'ils constatent. Le secrétaire général a voulu avoir un débat avec les jeunes pour savoir comment ils prévoient l'avenir. La jeunesse doit aider à construire, à définir et à élaborer une stratégie pour cet avenir. Nous aimons travailler avec les jeunes, parce qu'ils expriment leurs idées sans peur…»*

Andrew Roche Krol Matondo a indiqué qu'*«il est important de s'associer et de s'engager, ensemble, pour parler d'une même voix afin d'être une force. Cette année, la Journée est célébrée pour le fléau qui nous frappe maintenant. Si tous les jeunes peuvent avoir la même position en respectant les mesures barrières, on peut réussir quelque chose de bien.»*

Pour rappel, il y a la Journée internationale de la jeunesse instituée par les Nations Unies et la Journée mondiale de la jeunesse célébrée par l'Eglise catholique tous les deux ans pour promouvoir la charité et toutes les activités spirituelles entre jeunes.

Philippe BANZ

BACCALAURÉAT 2020

Une légère amélioration des résultats

Les résultats du baccalauréat session 2020 sont connus depuis le 17 août après la séance de délibération présidée par le Pr Basile Guy Richard Bossoto, doyen de la faculté des sciences et techniques de l'Université Marien Ngouabi.

Anatole Collinet Makosso

Ils sont 28.509 élèves admis sur 83.509 candidats inscrits, soit un taux de réussite de 34,35%. Des résultats en léger progrès comparativement à 2019 où le taux de réussite était de 33%. Le département de la Cuvette est en tête de peloton avec 61% d'admis suivi de la Cuvette-Ouest et de la Sangha. Le département du Kouilou occupe la dernière place précédée de Brazzaville et de Pointe-Noire. *«Ces résultats nous amènent à arrêter les préjugés. On a pu bien se rendre compte que le taux d'admission ne dépend pas des zones»*, a dit le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire.

Cinq candidats ont obtenu la mention très bien comparativement à 2018 où un seul candidat arrachait cette mention, ce que le Congo n'a pas obtenu depuis l'indépendance. En 2019, trois élèves se sont distingués. Pour 2020, le premier de tous les élèves, Gloire Limvani de l'école d'excellence de Mbounda (Dolisie), a obtenu une moyenne de 16,77/20, suivi de Gloire Mabengo (16,28), Patience Elé Mongo (16,20), Kelvin Balossa (16,08) et Lou Jhyes Missidi (16,01). Par série, c'est la série C (Mathématiques) qui est en tête de liste, avec 62,16% d'admis suivie de la série littéraire A2, 57,43%. La série D (Sciences de la vie et de la terre) 34,59%, série A3 (lettres) 33,33% et série A4 (lettres) 32,38%.

Depuis les années 1970-1980, le baccalauréat au Congo n'a pas dépassé le taux de réussite de 50%, sauf en 2011 où il a atteint 54,63% pour 23.465 inscrits.

Invité au journal de Télé-Congo, le ministre Anatole Collinet Makosso a remercié tous les acteurs éducatifs pour leur dévouement à l'organisation de cet examen qui a eu lieu dans un contexte particulier marqué par la pandémie à Coronavirus.

E.M.-O.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris,
marché Plateau centre-ville,
Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION
SETH CO & WANSHENG

Société A Responsabilité Limitée
Capital: 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Arrondissement n°01 E.P. Lumumba,
Quartier Aéroport, Vers l'Hôtel Lamvoua.
Téléphone: 05 368 38 83
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 1er juillet 2020, dûment enregistré le 03 juillet 2020, sous le folio 123/02, n°66, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée ;
Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays:
- Transit maritime;
- Import-Export;
- Manutention;
- Consignation;
- Commissaire en douane;
- Prestation de services.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ;

Dénomination sociale: SETH CO & WANSHENG ;
Adresse: Arrondissement n°0I E.P.LUMUMBA, quartier Aéroport, vers l'Hôtel Lamvoua, Téléphone: 05 368 38 83, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Richter MOUANOU NIMI, pour une durée de trois (03) années renouvelables ;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG-PNR-01-2020-B12-00092.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislaine KOUTOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°006/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE & LA POSE DE DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES DESTINEES A SON SIEGE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux enseignes luminaises.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secrétariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/08/2020 à 16heures00 GMT.

Fait à Brazzaville, le 18/08/2020

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°007/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE DES TERMINAUX DE PAYEMENTS ELECTRONIQUES (TPE / POS) A ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des terminaux de moyens de paiements électroniques de marque Verifone Vx 675 3G sans-contact avec 4 full feature base.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc, centre-ville Brazzaville, et à Pointe-Noire, à l'agence Ecobank Atlantic Palace, moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées ainsi que le reçu de paiement devront être envoyés par courrier électronique (GBOUHOYI@ecobank.com), au plus tard le 31 Août 2020, à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 19/08/2020

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS TELECOM (SWITCH/CORE-SWITCH/ROUTEUR) A ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition des équipements télécoms de marque Cisco neufs dont ci-dessous les caractéristiques :

EQUIPEMENTS	DESCRIPTIONS	QUANTITES	SPARE
C9300-24S-A	CORE SWITCH : Catalyst 9300 24 GE SFP Ports, modular uplink Switch	2	Module (1)
C9200L-48P-4G-A	SWITCH D'ACCES : Catalyst 9200L 48-port PoE+, 4 x 1G, Network Advantage	8	Module (2)
C9200L-24P-4G-A	SWITCH D'ACCES : Catalyst 9200L 24-port PoE+, 4 x 1G, Network Advantage	5	Module (3)
ISR4431-SEC/K9	ROUTER : Cisco ISR 4431 Sec bundle w/SEC license	2	Module (4)
GLC-SX-MMD=	1000BASE-SX SFP transceiver module, MMF, 850nm, DOM	44	Module (5)
GLC-TE=	1000BASE-T SFP transceiver module for Category 5 copper wire	8	
OM4-LC-LC-DX-1M	1m (3ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	18	
OM4-LC-LC-DX-1.5M	1,5m (5ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	10	
OM4-LC-LC-DX-25M	25m (82ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	4	
OM4-LC-LC-DX-3M	3m (10ft) Jarretière Optique LC UPC vers LC UPC Duplex OM4 Multimode PVC (OFNR) 2,0mm	4	

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de ***cent mille (100 000) francs CFA*** en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées ainsi que le reçu de paiement devront être envoyés par courrier électronique (***edick@ecobank.com***) plus tard le **31 Août 2020 à 16 heures 00.**

Fait à Brazzaville, le 19/08/2020

La Direction Générale

DISPARITION

Le comédien Victor Louya Mpéné Malela a tiré sa révérence

Un des artistes qui ont marqué d'une pierre blanche l'histoire du théâtre congolais en général et du Rocado Zulu de Sony Labou Tansi en particulier, le comédien, metteur en scène, dramaturge, et conteur Victor Louya Mpéné Malela a rendu l'âme le 12 août dernier à Brazzaville, des suites d'une longue maladie. Il avait 75 ans.

Victor Louya Mpéné Malela, derrière son mentor, Sony Labou Tansi.

C'est dans les années 70-80 que Victor Louya Mpéné Malela a fait ses premières armes au sein du Rocado Zulu Théâtre, quand fut créée cette troupe qui a formé une lignée de comédiens congolais de renom.
Avec Rocado Zulu Théâtre, Victor participe à plusieurs voyages à l'extérieur du pays, notamment au Festival des francophonies de Limoges, en France. Où il interprète, avec brio, la pièce «La tragédie du Roi Christophe» du célèbre écrivain et homme politique français d'origine martiniquaise Aimé Césaire. Dans une mise en scène signée, bien évidemment, Sony Labou Tansi.
Victor Louya Mpéné Malela a aussi écrit des pièces de théâtre: ''Mea Culpa'', qui a connu la promotion de *«Première chance sur les ondes»* au Concours théâtral interafricain de 1984.
Il est aussi auteur de nouvelles: ''Dzakoumba'', qui lui a permis d'obtenir le 5e prix lors du concours de la meilleure nouvelle de langue française (en 1986), et ''Yelenguengué, l'ile sans mer le 2e'', qui lui a valu une bourse d'études d'un an au Conservatoire d'art dramatique de Paris ; et ''La volonté du Seigneur'', qui figure dans l'anthologie en allemand des nouvellistes congolais publiés à Berlin, en 1981.
Les adeptes de l'art de Molière congolais ont eu l'occasion d'admirer le talent de l'artiste, entre autres, lors des représentations théâtrales au Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD) et à l'ex-Centre culturel français, dans la capitale.
Pour la petite histoire, Victor Louya Mpéné Malela a vu le jour, le 30 avril 1945, à Yanga Nzala, dans le département du Pool.
Il fut instituteur et directeur d'école de 1968 à 1974, puis surveillant général au collège de Mindouli, dans le Pool, de 1966 à 1968. Localité où il fit la connaissance de son mentor, Sony Labou Tansi.
Victor a occupé les mêmes fonctions au collège de Kinsoundi, à Brazzaville, de 1974 à 1979.
Affecté au ministère de la Culture et des arts, en 1987, il devient chef de service du théâtre et ballet de 1991 à 1997.
De 1989 à 1990, il est inscrit au Conservatoire supérieur d'art dramatique de Paris.
Plusieurs comédiens et conteurs congolais qui excellent aujourd'hui dans leurs domaines de prédilection respectifs ont été à bonne école de ce virtuose qui avait le cœur sur la main.

V.C.Y.

COTE D'IVOIRE

Les agents du Bureau du droit d'auteur ont prêté serment

Une double cérémonie de prestation de serment a eu lieu le 29 juillet dernier dans la salle d'audience du Plateau, à Abidjan. Sous les auspices de Roger Gaudouh Kouamé, Président du Tribunal de première instance de cette ville, elle a concerné 24 agents de l'Autorité nationale de la presse (ANP) et 37 travailleurs du Bureau ivoirien du droit d'auteur (BURIDA). Ils ont été investis de la qualité qui leur permet désormais d'exercer pleinement leurs attributions.

En application des articles de la loi sur la presse portant organisation et fonctionnement de l'ANP, le Président de cette autorité Samba Koné, a mis une cellule dénommée le Comité Monitoring dont la mission est de procéder à la lecture quotidienne des journaux, des écrits périodiques et productions d'informations numériques, d'en relever les manquements à la loi, au code de l'éthique et de la déontologie et d'en établir un rapport quotidien.
De par leurs missions, les membres de ce comité issus de quatre directions techniques (presse, productions d'informations numériques ; documentation, publication et archivage numérique, communication et relations extérieures ; études et affaires juridiques) de l'ANP ont un rôle important, a dit le Procureur. *«Ils sont les garants du bon équilibre social et du bien-être des populations pour qui tout ce qui est écrit dans les journaux est parole d'évangile. Soyez des travailleurs dignes, intègres et courageux».* Tout en rappelant que *«par le serment, l'homme perd une partie de sa liberté. Il se lie à la parole qu'il donne librement car soumis au terme de son serment. Donc tout manquement à ce serment donne à toute autorité de l'appareil répressif de prendre les sanctions nécessaires, conformément à la rigueur de la loi »,* a-t-il averti.

Pendant la prestation de serment

La prestation de serment des agents du BURIDA est conforme au décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cette structure. Elle est aussi la principale sous-activité du plan d'action stratégique de développement du BURIDA, relatif au renforcement de la capacité opérationnelle des agents, dans l'optique d'élargir l'assiette de perception en vue d'accroître les services. C'est la première fois en 39 ans d'existence que l'assermentation intervient effectivement.
Les agents ainsi assermentés ont le pouvoir de constater les infractions, saisir des exemplaires constituant une production illicite des œuvres de l'esprit et sont habilités à contrôler l'exécution des prescriptions de la loi sur le territoire ivoirien. Du point de vue de l'efficacité, cette assermentation habilite l'agent à prêter son concours à la recherche, à la constatation d'infraction et parfois à la constitution de la preuve par l'établissement d'un procès-verbal très utile pour les actes relevant de la compétence de la Police judiciaire qui découleront d'une opération.

Alain-Patrick MASSAMBA

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE
N°05/2020/MFB/DGID/DEFFD/ DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	25.224 du 07/07/2015	Plle(s) 01	Bloc 16 bis	Section BS	Superficie 400,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	NDION Lydia Kendra Murielle
2	28.642 du 20/08/2019	Plle(s) 05	Bloc 106	Section BXA	Superficie 285,47m²	COTE MATEVE	Arr.6	MBANI Davy Grâce
3	28.752 du 10/10/2019	Plle(s) 19	Bloc 164 bis	Section L (Militaire)	Superficie 400,00m²	BASE AEROPORT	Arr.1	FOUTOUKA Guillaume
4	16.559 du 25/09/2008	Plle(s) 01 et 02	Bloc 86	Section BM3	Superficie 1000,00m²	NGOYO	Arr.6	NGORO HOUDILA Ghislain Joseph
5	29.024 du 08/06/2020	Plle(s) 10 et 08	Bloc 34	Section BM	Superficie 1000,00m²	NGOYO CMA	Arr.6	LOUNDOU Guy Albert
6	21.899 du 07/11/2012	Plle(s) 05	Bloc 285	Section BS	Superficie 400,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	YAMBA Josephat Simplice
7	28.766 du 17/10/2019	Plle(s) 423 Qter	Bloc /	Section M	Superficie 561,39m²	TCHIMBAMBA OCI	Arr.1	MONDZONDA Marino Fred César
8	28.553 du 10/07/2019	Plle(s) 04	Bloc 20	Section BS	Superficie 558,06m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	SOUMATH NGUENONI Consolath
9	28.754 du 11/10/2019	Plle(s) 10 bis	Bloc 34 ter	Section BP	Superficie 150,00m²	MPITA	Arr.1	LOMINA Franck Destin et ANDELY Natacha Georgia
10	28.853 du 20/12/2019	Plle(s) 10 ter	Bloc 274	Section BN	Superficie 176,50m²	MAYINGA	Arr.6	Mme MOUSSAVOU née TOUNGOUKA Rose
11	27.474 du 05/12/2017	Plle(s) 04	Bloc 224	Section BL	Superficie 473,93m²	NGOYO	Arr.6	MBEMBA Friedrich Chrisdydey
12	28.847 du 19/12/2019	Plle(s) 06	Bloc 35 bis	Section BM	Superficie 755,25m²	NGOYO	Arr.6	NKOUKA Solange Aurelie
13	28.837 du 10/12/2019	Plle(s) 01	Bloc 68	Section M2	Superficie 400,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	MBOUNGOU DOMBO Mercia Berlaure
14	28.878 du 17/01/2020	Plle(s) 19	Bloc 48	Section BJ	Superficie 280,50m²	MPAKA	Arr.6	TALOULOU Joyce Samuel
15	28.396 du 10/04/2019	Plle(s) 10	Bloc 05	Section M	Superficie 540,00m²	AEROPORT	Arr.1	PANDI Melisse Laura
16	28.777 du 24/10/2019	Plle(s) 04	Bloc 202	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	IKOUNGOU née MANGOUBI NTSOKO Arlette
17	28.861 du 27/01/2019	Plle(s) 08	Bloc 265 bis ex 85	Section BS	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	IKOUNGOU PEMBE Blessed Gloire
18	28.896 du 31/01/2020	Plle(s) 09	Bloc 99	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	NTOUNGOUSSI BATAKOUAHOU Julio Valdi Gatien
19	28.876 du 15/01/2020	Plle(s) 02	Bloc 90 ter	Section BM	Superficie 483,06m²	NGOYO	Arr.6	ATI Odette Marie Joséphine et les enfants BALOU
20	28.852 du 20/12/2019	Plle(s) 01	Bloc 34	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	NDONGO Alain Symphorien
21	28.366 du 19/03/2019	Plle(s) 07, 08,09 et 10	Bloc 471	Section BL3	Superficie 2000,00m²	NANGA	Arr.6	LOULENDO Charles Bernard
22	28.811 du 22/11/2019	Plle(s) 01 et 02	Bloc 104	Section BN	Superficie 800,00m²	NGOYO	Arr.6	IKOUNGOU KENDE Christian
23	28.791 du 05/11/2019	Plle(s) 01 et 02	Bloc 129 bis	Section BL	Superficie 1000,00m²	NANGA	Arr.6	MAKIZA MAYIKA Charel Irenée
24	28.514 du 19/06/2019	Plle(s) 10 bis	Bloc 274	Section BN	Superficie 152,16m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr.6	BOUNSANA MVOUAMA Roy Joel
25	28.789 du 05/11/2019	Plle(s) 03	Bloc 157	Section L	Superficie 398,00m²	BASE AERIENNE	Arr.1	NKOUA NGALA Amelie Clarisse
26	28.787 du 05/11/2019	Plle(s) 04	Bloc 157	Section L	Superficie 438,30m²	BASE AERIENNE	Arr.1	NKOUA NGALA Amelie Clarisse
27	26.179 du 07/07/2016	Plle(s) 08	Bloc 200	Section N (Militaire)	Superficie 492,00m²	LA POUDRIERE	Arr.6	LOUBONDO Martine
28	26.160 du 29/06/2016	Plle(s) 07	Bloc 200	Section N (Militaire)	Superficie 486,00m²	LA POUDRIERE	Arr.6	LOUBAKI née KENGUE Claire
29	27.100 du 28/07/2017	Plle(s) 02	Bloc 132	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	ONTINKOUYA Thierry Rodrigue
30	28.845 du 18/12/2019	Plle(s) 05	Bloc 209	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	VIBOUDOULOU VILPOUX Emmanuel Junior
31	28.503 du 14/06/2019	Plle(s) 04 bis	Bloc 17 bis	Section BM	Superficie 155,55m²	NGOYO	Arr.6	KOUMA Léa Faysolate Cyatice
32	28.521 du 24/06/2019	Plle(s) 05	Bloc 37	Section BXA	Superficie 444,00m²	COTE MATEVE	Arr.6	Mme KINGA MOUSSOUMBA née KENGUE MPASSI Florence
33	28.850 du 19/12/2019	Plle(s) 05	Bloc 31	Section BP	Superficie 600,00m²	MPITA	Arr.1	SENGOMONA Jean Baptiste
34	27.799 du 09/05/2018	Plle(s) 01, 02, 03 et 04	Bloc 107 bis	Section /	Superficie 1200,00m²	DIOSSO	LOANGO	KESSY Marc Severin
35	25.109 du 04/06/2015	Plle(s) 05 et 06	Bloc 41	Section G	Superficie 451,22m²	CENTRE-VILLE	Arr.1	BOUKI François
36	28.904 du 05/02/2020	Plle(s) 09	Bloc 104	Section M2	Superficie 392,90m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	MATOLA Jean Paul
37	28.798 du 07/11/2019	Plle(s) 15 et 16	Bloc 38 bis	Section BP suite	Superficie 800,00m²	MPITA	Arr.1	DISSISSA MBOUMBA Anouchka Rodiane
38	28.890 du 28/01/2020	Plle(s) 08141 bis A	Bloc /	Section M	Superficie 231,45m²	AEROPORT	Arr.1	ONGOUYA Gaston Maurice
39	28.797 du 07/11/2019	Plle(s) 10, 12, 13 et 14	Bloc 38 bis	Section BP suite	Superficie 1600,00m²	MPITA	Arr.1	MPIKA KALA Brice
40	27.906 du 14/06/2018	Plle(s) 06	Bloc 96	Section BS	Superficie 474,00m²	AEROPORT	Arr.1	KOKOLO Yann

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau, **Armand Michel MASSA**
Inspecteur Principal des Impôts et des Domaines

Fait à Pointe-Noire, le 12 juin 2020

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG
Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

Avis d'Appel d'offres (AA0) N°: CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires
(DURQuaP)
Prêt n° : 8588 – CG
Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.
Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON
Date de Publication : le 18 août 2020
Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.
• Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou
• Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin
• Lot 3 : Forage d'eau des deux Ecoles (Bernard Mountou Mavou,-gou et Pambou Benjamin)
• Lot 4 : Equipement des deux Ecoles (Bernard Mountou Mavoungou e Pambou Benjamin).
Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5.Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :
Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

6.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11heures, heure locale.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :
• Lot 1 : 38 000 000 F.CFA
• Lot 2 : 14 000 000 F.CFA
• Lot 3 : 2 000 000 F.CFA
• Lot 4 : 1 000 000 F.CFA
8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.
Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées
9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

Prêt N° : 8588 - CG
Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

Avis d'Appel d'offres (AA0) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires
(DURQuaP)
Prêt n° : 8588 – CG
Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à Pointe-Noire
Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON
Date de Publication : le 18 août 2020
Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.
• Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
• Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
• Lot 3 : Installation photovoltaïque.
Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.
Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

• Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
• Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
• Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI , NOTAIRE
115 bis, Boulevard Dénis SASSOU NGUESSO, Centre-ville (En face de SCLOG)
B.P: 13646 Tel(s): (00242).05.596.77.86 / 06.669.26.76
E- mail: officenot smb@gmail.com / Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE TOP OIL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL : CINQ MILLIONS (5.000.000) de francs CFA.
SIEGE SOCIAL : AVENUE MARECHAL LYAUTEY, POTO-POTO, BRAZZAVILLE.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-quatre juillet deux mil vingt, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt
Economique et les statuts ;

Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:
• La vente des produits alimentaires; • La vente des produits électroniques; • La quincaillerie.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «TOP OIL».

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), Avenue du Maréchal Lyautey, Arrondissement 3 poto-poto.

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social: Le capital social est fixé à cinq millions (5.000.000) de francs CFA, divisé en 500 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement.

Administration de la Société:
Conformément aux dispositions statutaires Monsieur Princya Christel MASSINSA, domicilié à Brazzaville, case 123, quartier Mpissa, Arrondissement 2 Bacongo, est désigné en qualité de gérant de ladite société.

Immatriculation: La société «TOP OIL » est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00156.

Pour avis
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

SOCIETE ITOYA TRANSPORT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social : 69 rue Lénine, Moungali
RCCM : CG/BZV/08B885

ANNONCE LEGALE :

- Changement de dénomination sociale ;
- Cessions des parts sociales et changement de la forme juridique

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03 août 2020, enregistré à Brazzaville le 18 août 2020 au bureau des domaines, plusieurs résolutions ont été adoptées.

- Au changement de la dénomination sociale
L'ancienne dénomination, ITOYA TRANSPORT, a été remplacée par LOGISTIQUE DU BASSIN DU CONGO, en sigle S.L.B.C.

- La cession des parts sociales et changement de forme juridique
Les associés propriétaires des 100 parts ont décidé de céder la totalité de leurs parts sociales, soit 100% représentant la somme de 1 000 000 FCFA, à un nouvel associé devenant ainsi associé unique.
Suite à la cession de la totalité des parts composant le capital sociale, la société a changé de forme juridique pour devenir une société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, l'acte de cession et les statuts mis à jour ont été déposés au greffe du tribunal de commerce sous le numéro 20 DA 210.
RCCM mis à jour le 19 août 2020.

Pour insertion légale

ALPINISME & INSPECTION CONGO

Société à Responsabilité Limitée au Capital social de 100.000 F. CFA
Siège social: 30 rue LOUBAMBA, Mpita,
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 20 juillet 2020, enregistré à Pointe-Noire, sous le folio 141 N°3851, les associés de la société ALPINISME & INSPECTION CONGO SARL ont décidé ce qui suit:

1- Modification de l'objet social:

Conformément aux dispositions des articles 19 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, les associés décident de modifier l'objet social de la société ALPINISME & INSPECTION CONGO SARL.
Par conséquent, il en résulte une modification corrélative de l'article 2 des statuts qui deviendra:

Article 2:

«La société a pour objet, en République du Congo et dans tout autre pays:
Tout travail en hauteur sur cordes: inspection, maintenance, nettoyage, sablage, peinture, travaux en espace confinés, travaux sous ARL ;
-installateur de protection collective: line de vie ;
-travaux de métallisation, traitement anti corrosion échafaudage,
Et, toutes opérations, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son activité ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement».

2- Modification de la dénomination sociale:

Les associés décident de modifier la dénomination sociale.
Ancienne dénomination: «ALPINISME & INSPECTION CONGO».
Nouvelle dénomination: «ALPINISME INSPECTION CONSULTING».

3- Augmentation du capital social:

Les associés décident d'augmenter le capital social de Cent Mille (100.000) F. CFA, afin de le porter à la somme de Un Million (1.000.000) F. CFA, par la création de Cent Quatre Vingt (180) parts nouvelles de Cinq Mille (5.000) F. CFA chacune.

Fait à Pointe-Noire, le 17 août 2020.

Pour avis,
Le Gérant, Monsieur KOUMBA SAFOU Gaël Prince.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 – Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«GESTRIM PLUS» SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital social de F. CFA: Cinquante Millions (50 000 000)
Siège social: 9, rue Bolobo, Centre-ville
RCCM: CG-PNR-01-2020-812-00095
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 14 juillet 2020 enregistré à Pointe-Noire, le 05 août 2020, folio 146/3, n°3968, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
-L'achat, la vente, l'échange, la location sous toutes ses formes, d'immeubles bâtis ou non, fonds de commerce, de titre de sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance et en propriété, ou de, parts non négociables de sociétés dont l'actif comprend des immeubles ou fonds de commerce, ainsi que la gestion immobilière;
- Toutes opérations de gérance, d'intervention, de représentation, de commission et de courtage se rattachant aux activités précitées ;
-Syndic de copropriété, gestion immobilière;
-Décoration intérieure et tout ce qui s'y rattache ;
-Gestion locative ;
-Entretien divers des immeubles ;
-Importation et vente meubles dans le cadre des biens gérés ;
-Participation dans des sociétés ;
-La promotion immobilière ;
-Mise à disposition du personnel.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation ;

DENOMINATION: «GESTRIM PLUS» SARL;

SIEGE SOCIAL: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 9 rue Bolobo, Centre-ville, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Neiguy Sofiane KABA est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée de quatre (4) ans.

R.C.C.M: CG-PNR-01-2020-B12-00095

FORMALITE LEGALE: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 août 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00238

Fait à Pointe-Noire, le 18 août 2020.

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

FOOTBALL/LIGUE EUROPEENNE DES CHAMPIONS

PSG-Bayern, une finale inédite et alléchante

Pétillants de santé, Paris Saint-Germain de France et Bayern de Munich d'Allemagne disputeront la finale de la Ligue européenne des champions 2020, la plus inédite de l'histoire de cette compétition. L'un des deux protagonistes soulèvera dimanche 23 août la ''Coupe aux grandes oreilles''.

De toute façon, le doute n'était plus permis au soir des quarts de finale: tout le monde voyait le Bayern de Munich et le PSG voguer vers la finale. Autant le champion d'Allemagne avait réussi la désintégration du FC Barcelone d'Espagne, autant celui de France avait renversé, in-extremis certes, l'Atalanta Bergame d'Italie. L'un et l'autre l'ont respectivement emporté par 8-2 et 2-1. Et ils sont là, les matches des demi-finales disputés mardi 19 et mercredi 20 août n'ayant pu remettre en cause le pronostic initial. Le PSG et le Bayern de Munich l'ont confirmé en battant respectivement Leipzig et Lyon par le score identique de 3-0.

Six buts en deux soirées! Le PSG et le Bayern de Munich ont fait éclater un feu d'artifice

Qui soulèvera la Coupe aux grandes oreilles?

sur la tête de leurs infortunés adversaires. Même s'ils ont dû souffrir de leur fougue.

Que se passera-t-il dimanche prochain? Les férus de football sont à l'orée d'une finale qui promet des étincelles. Ce sont des clubs surmotivés qu'on attend dans la capitale portugaise. Des clubs qui ont des points forts, mais aussi des faiblesses.

L'avantage du Bayern de Munich est sa parfaite connaissance de l'épreuve dont il a remporté cinq fois la finale. Le PSG, lui, court toujours après son premier trophée. On peut penser que les Parisiens feront parler la poudre pour le conquérir. Au public de préparer ses mouchoirs, car la soirée sera chaude, impitoyable…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CAN 2021 ET COUPE DU MONDE 2022

Nouveau calendrier pour les éliminatoires

La Confédération africaine de football (CAF) va relancer les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations et du prochain Mondial arrêtés provisoire en mars dernier à cause de la pandémie du coronavirus. La reprise de ces éliminatoires est prévue dès novembre 2020 pour la CAN, et à partir de mai 2021, pour celles du Mondial prévu au Qatar.

Soucieuse de la forme des sélections, l'instance dirigeante du football africain a programmé une fenêtre FIFA au mois d'octobre entre les 5 et 12 pour permettre aux équipes de disputer des matchs amicaux avant le début des éliminatoires, après l'annulation de la fenêtre de septembre.

Pour ce qui concerne la suite de la phase éliminatoire, sachant déjà que les deux premières journées ont été disputées avant la pandémie du coronavirus, les troisième et quatrième journées auront lieu du 9 au 17 novembre 2020. La CAF précise que ces rencontres ne reprendront que si la situation sanitaire sur le continent et une ouverture suffisante des frontières aériennes le permettent. Cette phase éliminatoire s'achèvera avec les cinquième et sixième journées prévues du 22 au 30 mars 2021.

Après les éliminatoires de la CAN, les sélections africaines attaqueront les éliminatoires du Mondial 2022. Deux journées sont programmées du 31

mai au 15 juin 2021. Puis s'en suivront les troisième et quatrième journées du 30 août au 7 septembre. Pour finir avec cette phase éliminatoire, les cinquième et sixième journées auront lieu du 4 au 12 octobre.

A l'issue de ces éliminatoires du Mondial, les dix meilleurs équipes auront des confrontations directes en aller et retour du 8 au 16 novembre 2021, pour désigner les cinq représentants africain au Qatar.

La 22ème édition de la coupe du monde est maintenue à la date initiale: du 21 novembre au 18 décembre 2022.

Pour rappel, le Congo, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2022, occupe la deuxième place de groupe I avec 4 points, derrière le Sénégal (6pts).

Davy Dimitri MACKITA

PETANQUE

La mascotte des Mondiaux 2022

Dans 2 ans, le Bénin attend quelques 48 pays issus des 5 continents pour les championnats du monde de pétanque. C'est Cotonou, la capitale du pays qui abritera l'événement. Les préparatifs pour l'organisation de ces Championnats vont bon train. Le comité d'organisation a déjà dévoilé la mascotte de l'événement: un écureuil aux couleurs du Bénin et tenant une boule de pétanque.

Par ailleurs, un boulodrome couvert sera construit pour cette grande messe internationale. Vice-champion du monde en 2016, le Bénin est une grande nation des sports de boules.

CELEBRITES

La dynastie des sportifs célèbres

Depuis six décennies, le Congo a vu se développer des générations de sportifs talentueux. Elles ont chacune marqué leur époque à travers plusieurs épopées. La Semaine Africaine présente dans un premier temps une dizaine de ces sportifs. Par principe, il y a un peu de subjectivisme dans chaque choix. Il est probable, donc, que cette liste ne fasse pas l'unanimité. Ce qui est sûr: ceux que nous avons choisi ont fasciné les fans par leurs exploits.

Lorsqu'on parle d'athlétisme, il y a parmi les noms qui reviennent souvent sur toutes les lèvres, celui de **Théophile Clovis Nkounkou** (66 ans). Un coureur des sprints courts (100 et 200m)

Théophile Clovis Nkounkou

qui a porté très haut le nom du pays. Il fait partie des ''Migs'' qui ont hissé le relais 4x100m congolais en demi-finale des Jeux Olympiques de Munich (Allemagne), en 1972. Une performance jamais égalée. Au temps de sa splendeur, il s'illustra dans le top 3 des meilleurs sprinters africains lors des championnats continentaux de 1979 à 1983 et fit partie, chaque fois, de la sélection d'Afrique lors des Coupes du monde 1979, 1981 et 1983.

Tout comme cette légende, un autre nom figure également au panthéon athlétique du Congo: **Franck Elemba Owoko** (30 ans), spécialiste du lancer de poids. Surnommé ''Gladiateur'',

Franck Elemba Owoko

il est même le plus performant de l'histoire de l'athlétisme congolais. Quatrième aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016, ses meilleures performances continentales sont la médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville en 2015 et la médaille d'argent aux Championnats d'Afrique de Durban (Afrique du Sud) en 2016. Il a aussi remporté l'Or aux Jeux de la Francophonie d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2017.

Si en Afrique, certains connaissent le nom du Congo en handball, c'est grâce aux exploits des dames des Diables-Rouges championnes d'Afrique des nations en 1979, 1981, 1983 et 1985. **Anne Solange Koulenka** (62 ans) est sans doute la figure phare de cette génération, l'incontestable meilleure handballeuse congolaise de tous les

Anne Solange Koulenka

temps. Une gauchère spectaculaire et une machine de buts. Meilleure joueuse du continent en 1979, elle a aidé aussi le pays à se qualifier pour les Jeux Olympiques de Moscou (ex-URSS) en 1980.

Les jeunes générations ne connaissent peut-être pas autant **Germain Dzabana ''Jadot''** (mort à 29 ans) qui fut pourtant un surdoué du football, dans les années 1960. Quelle impression de puissance lorsqu'il démarrait ! Et surtout quel dribble vertigineux qui laissait un goût amer à ses garde-du-corps ! Un jour, un

Germain Dzabana

journaliste frappé par le génie de ce numéro 10, l'a élevé au rang de ''maréchal''. Il fut médaillé d'or aux Jeux africains de 1965.

Un autre footballeur sur cette liste: **Jean-Michel Mbono** (74 ans), un avant-centre vif comme la poudre. Les fans l'ont surnommé ''Sorcier'', pour ses buts inattendus. Quelle vitesse d'exécution et quel punch ! Mbono marqua ainsi de son sceau les Jeux africains de 1965 et, surtout la 8e Coupe d'Afrique des nations à Yaoundé, en 1972, dont il fut le meilleur buteur avec 4 buts en trois matchs.

Un troisième footballeur légendaire: **Paul Moukila** ''Sayal'' (décédé à 42 ans). Plus qu'un simple footballeur, cet attaquant a été une icône pour sa génération. Champion d'Afrique des nations en 1972 et des clubs en 1974 sous le maillot du CARA, il est le tout premier et unique ballon d'or africain de France football, la même année. Une tête et des pieds ravageurs.

Le cyclisme a ses pionniers et ses champions, toutes générations confondues. Le plus populaire d'entre eux est, certainement, **Nzalamouana Denis**, dit Sankara. Un garçon chaleureux et sympathique. Qu'il était heureux en compagnie des centaines de gosses qui clamaient son nom de guerre: ''Sankara, Sankara, Sankara! Nous prierons pour Sankara''. Mais le succès ne lui montait pas à la tête, en dépit des trophées qu'il lui rapportait de temps à autre dans les années 1970.

La boxe congolaise a, à une certaine époque, subjugué le public. Son meilleur ambassadeur de tous les temps, c'est, naturellement, **Anaclet Wamba** (60 ans). En 1980, installé en Bretagne pour la circonstance, il a mis l'Europe à ses pieds, chez les mi-lourds, qu'ils soient amateurs

Anaclet Wamba

ou professionnels. Des combats qui se terminaient souvent par des KO. Huit fois champion du monde des lourds-légers, ce n'est pas chaque soir qu'on s'offre un pugiliste de cette envergure.

Le basket-ball a connu ses heures de gloire. Parmi ses meilleurs acteurs on peut saisir au vol un certain **Maxime Mbochi** (63 ans) qui a procuré ses plus belles joies aux férus de la balle orange.

Un autre basketteur au panthéon: **Serge Ibaka.** Seul et unique congolais champion de la NBA en 2019. Il est également médaillé d'argent aux Jeux olympiques de Londres (2012) et

Serge Ibaka

champion d'Europe (2011) avec l'Espagne. (A suivre)

Jean ZENAGBIO